

ÉVÈNEMENT  
REPORTÉ  
AU 16 JUIN



La **TOURNÉE D'ESSAIS**  
de MOTOS YAMAHA  
Voir les détails en  
page 13 de cette édition

YAMAHA \* Détails chez



196, ch. Haut de la Rivière, Saint-Pacôme 418 852-2922  
[www.techminimecanique.com](http://www.techminimecanique.com)

403RH2424

SEMAINE DU 10 JUIN 2024

# Le Placoteux

VOLUME 46, ÉDITION 24  
28 PAGES

EN PAGE  
2

## Une garderie à Sainte-Hélène

Des étudiants au  
monastère? p. 3

Gaétan Nadeau  
est toujours  
indépendantiste,  
pp. 4-5

**TOYOTA**  
**VENTE**  
**ÉTIQUETTES**  
**ROUGES**

**2024 RAV4 LE 4RM**  
Prix suggéré de **36 102\$** Location à partir de **122\$** / SEM.  
Pour 36 mois  
0\$ d'acompte

**2024 BZ4X LE 2RM**  
Prix suggéré de **42 560\$** Location à partir de **134\$** / SEM.  
(rabais gouvernementaux  
de 12 000\$ inclus) Pour 48 mois  
0\$ d'acompte

**2024 TUNDRA CREWMAX** SRS TRD H. ROUTE  
Prix suggéré de **65 712\$** Location à partir de **207\$** / SEM.  
Pour 60 mois  
0\$ d'acompte

\* Pour un temps limité. Photos à titre  
indicatif. Informations auprès de  
votre représentant chez

**PEA**  
protection extra-attentive

**RIVIÈRE-DU-LOUP**

159 A, Fraser, Rivière-du-Loup  
**418 862-3222**  
[www.rivieredulouptoyota.com](http://www.rivieredulouptoyota.com)

0859H1624



**ROYAL LEPAGE**  
**KAMOURASKA-L'ISLET**  
Agence immobilière  
Franchisé indépendant et autonome Royal LePage  
[vdrapeau@royallepage.ca](mailto:vdrapeau@royallepage.ca)

Courtier immobilier résidentiel et commercial

**Véronique Drapeau 418 894-3375**

5659H1624

COMMERCIAL | INDUSTRIEL | INSTITUTIONNEL | RÉSIDENTIEL

CONSTRUCTION  
**MARCEL CHAREST  
ET FILS**

T 418 492-5911 | SF 1 800 561-5911  
TÉLÉC 418 492-9705  
[mcfinc.ca](http://mcfinc.ca) | [infos@mcfinc.ca](mailto:infos@mcfinc.ca)

997, Route 230 Est, Saint-Pascal  
ISO 9001: 2008

0053H0624

RBQ: 1623-5558-35

La puissance d'un groupe

**OLIVIER**  
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!

Benoît Chouinard, conseiller aux ventes  
418 863-7430

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)  
**418 492-3432 • 1 800 363-3432**  
[olivierkamouraskachrysler.com](http://olivierkamouraskachrysler.com)

0008H0724



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

## SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA De petites abeilles butinent désormais à La Ruche populaire

À Sainte-Hélène-de-Kamouraska, une nouvelle page de l'histoire communautaire s'écrit avec l'ouverture de La Ruche populaire, une garderie qui vient combler un besoin criant au sein de la population. Derrière ce projet, Annie Levasseur, mairesse et instigatrice du projet. Lors de l'inauguration, son sourire en disait long sur sa fierté.

« Je suis une mère avant tout. Je sais ce que c'est de chercher une place en garderie pour nos enfants. J'étais scandalisée de voir des parents qui annonçaient des photos de leurs enfants sur les réseaux sociaux et qui indiquaient : regardez comme ils sont beaux, je me cherche une place

en garderie », dit Annie Levasseur. Loin de s'apitoyer sur son sort, elle décide de s'engager pour concrétiser un projet de garderie.

« Mon rêve le plus fou était de développer une garderie dans les locaux vacants de la caisse populaire. La bâtisse



Nathalie Picard et Annie Levasseur dans l'un des espaces de la garderie. Photo : Marc Larouche

était inoccupée et en vente. Les espaces seraient de la bonne dimension, ce n'était pas trop grand et facilement adaptable. Je voyais déjà plein de possibilités », ajoute celle qui a réalisé son rêve. La Municipalité a acquis la bâtisse.

La mairesse précise que la transformation de l'ancienne caisse populaire en un lieu accueillant pour les enfants a été le fruit d'un travail d'équipe, de la générosité des entreprises locales, et du soutien financier de la Municipalité. « Nous avons 12 places et deux éducatrices. C'est le maximum qu'on pouvait aller chercher, et ça correspond à ce que nous voulions. Les deux groupes sont déjà complets, avec une liste d'attente », souligne Annie, fière du succès de cette initiative.

Nathalie Picard, ancienne mairesse de Sainte-Hélène-de-Kamouraska, souligne que cette réussite n'aurait pas été possible sans l'appui de toute la communauté. « La MRC avait fait des études qui ont démontré qu'il y avait beaucoup de demandes. Lorsqu'Annie a joint le conseil, elle avait tellement de *drive*, elle y tenait tellement qu'on n'a pas eu le choix d'embarquer. »

Quant à Annie Levasseur, sans rien dévoiler, elle précise avec un large sourire qu'elle a encore beaucoup de projets en tête. À noter que les enfants de Sainte-Hélène sont priorités.

*Photo de la une : L'éducatrice Claudia Voyer entourée de Joséphine Hould, Édouard Charest et Lauraly-Kim Ville-neuve. Photo : Marc Larouche*



Les collaborateurs et partenaires du projet entourent Nathalie Picard et Annie Levasseur. Photo : Marc Larouche

### AVIS AUX PARENTS

Chers parents, Comme vous le savez, l'après-bal des finissants est, pour certains élèves, un moment pour faire de nouvelles expériences. Cet événement marque la fin du secondaire et le passage vers une nouvelle étape.

## TOP 6 pour un après-bal réussi !

Voici quelques pistes de discussion à avoir avec votre adolescent en lien avec son après-bal ou tout évènement festif à venir :

« Comment prévoit-il s'y rendre? Mais, surtout, comment prévoit-il revenir de façon sécuritaire? »

« Est-ce qu'il sait qu'il peut compter sur vous en tout temps? »

« À quoi ressemble le site de son après-bal? • Est-il sécuritaire? (ex: vérifier les lieux physiques pour qu'il n'y ait pas d'objets dangereux ou de plan d'eau, qu'il y ait un éclairage suffisant, que le lieu soit accessible pour les services d'urgence, etc.) »

« Est-ce qu'il prévoit consommer (alcool ou autres)? • S'est-il fixé une limite? • Quels moyens s'est-il donné afin de contrôler sa consommation? »

« Quelles sont les activités prévues? »

« A-t-il des plans « A,B,C » si jamais son plan de retour tombe à l'eau (ex: dormir sur place, conducteur désigné, taxi, service de raccompagnement, etc.)? »

Si vous voulez poursuivre la réflexion, n'hésitez pas à consulter le site de la ligne parent de Tel-jeunes!



Bonne discussion

## Des étudiants au monastère?

Face à la pénurie de logements étudiants, le Cégep de La Pocatière continue de monter un registre des logements et des chambres disponibles dans la communauté pour loger les quelque 200 jeunes qui sont toujours sans logis en vue de la rentrée automnale. Le monastère des sœurs de la Visitation, qui se libérera bientôt, conviendrait-il?

MARC LAROUCHE

Même si l'institution d'enseignement n'a pas l'intention de s'en porter acquéreur, l'immeuble en vente pourrait éventuellement servir de résidence étudiante, grâce à une nouvelle disposition du ministère de l'Éducation.

«Avant, nous devions être propriétaires du bâtiment qui accueillait les résidences pour étudiants. Maintenant, si un promoteur achète le monastère, et qu'il est prêt à le transformer en résidence étudiante et à faire tous les aménagements nécessaires à ses frais, le Cégep peut lui garantir un certain nombre de locations étudiantes. Ça devient très intéressant pour un promoteur», affirme Marie-Claude Deschênes, directrice générale du Cégep de La Pocatière.

Le monastère, avec sa structure solide et son emplacement central, représente effectivement un investissement potentiel de grande valeur pour un promoteur. Il pourrait bénéficier d'une demande locative stable, assurée par le Cégep, réduisant ainsi les risques financiers asso-

ciés à de tels projets. En garantissant un certain nombre de locations étudiantes, le Cégep joue un rôle crucial en facilitant la transition du monastère en résidence. À noter que les actuelles résidences du Cégep accueillent aussi des étudiants de



Marie-Claude Deschênes, directrice générale du Cégep de La Pocatière. Photo: Marc Larouche



Avec le départ des sœurs vers Rivière-du-Loup, le monastère pourrait convenir pour une résidence étudiante. Photo: Marc Larouche

l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec.

En intégrant le monastère comme résidence, non seulement le nombre de logements disponibles augmenterait, mais cela offrirait également un cadre de vie propice à l'étude et à la vie communautaire pour les étudiants. Les espaces du monastère pourraient être réaménagés pour inclure des chambres individuelles ou partagées, des espaces communs, des salles d'études, et des installations sportives ou récréatives.

Cette transformation apporterait aussi des avantages significatifs à la communauté de La Pocatière, puisque le réaménagement du monastère contribuerait à la préservation et à la valorisation d'un patrimoine architectural local, tout en dynamisant l'économie. Les étudiants qui y résideraient augmenteraient la fréquentation des commerces et des services locaux, stimulant ainsi l'activité économique.

## REMERCIEMENTS

À l'approche de la fin de l'année scolaire, encourageons les jeunes à prendre les bonnes décisions reliées à la conduite d'un véhicule!

IMPACT.



Le comité I.M.P.A.C.T. des MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup a pour mission de mobiliser les acteurs du milieu en organisant des activités de prévention pour les jeunes sur les conséquences liées aux comportements à risque au volant.

### MERCI AUX MEMBRES DU COMITÉ ET AUTRES PARTENAIRES POUR LEUR CONTRIBUTION À L'ÉDITION 2024!

- Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-St-Laurent
- Sûreté du Québec
- Centre de services scolaire Kamouraska - Rivière-du-Loup
- Maisons de jeunes de Rivière-du-Loup, St-Pascal et La Pocatière
- Services de sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup
- Coopérative des paramédics du Grand-Portage
- Société de l'assurance automobile du Québec
- COSMOSS MRC RDL et Kamouraska
- Le Service intermunicipal de sécurité incendie Ville La Pocatière
- Collège Notre Dame

Remerciements à Jérémie Ouellet et Claudie Landry pour leur témoignage.

Partenaires financiers :



Société de l'assurance automobile Québec



PIÈCES D'AUTOS G.R.D.



Universel Hôtel Rivière-du-Loup

UniverSpa

BORÉAL

Remarqueage STP



## GAÉTAN NADEAU L'intellectuel aux multiples talents

presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

**Journaliste, écrivain et politicien de gauche, ce Port-Jolien d'adoption, né à Joliette en 1953, a eu une vie bien remplie, et possède en mémoire plusieurs anecdotes politiques. Méconnu, malgré tout, du grand public, il a pourtant droit à sa biographie sur Wikipédia. À l'aube de ses 71 ans, *Le Placoteux* a rencontré cet intellectuel de la région afin qu'il nous parle de son parcours particulier ainsi que de ses projets.**

### L'apprenti journaliste

Gaétan Nadeau n'a pas fait de longues études pour devenir journaliste. C'est à la bibliothèque du coin, au début de son adolescence, que son amour pour la lecture s'est révélé. Il faut dire aussi qu'à cette époque, la situation politique bouillonnait à l'international, ce qui influença fortement le jeune Nadeau. «J'étais abonné à diverses revues et journaux géopolitiques. Les idées circulaient beaucoup.»

Devenu ensuite journaliste en herbe pour son propre journal de 40 pages par semaine, distribué à la polyvalente du secteur, il passa, selon ses dires, plus de temps à travailler sur son hebdomadaire que sur ses cours. Il se souvient même d'avoir déjà fait l'apologie de pensées plus à droite, alors qu'aujourd'hui, il se situe davantage à gauche sur l'échiquier politique. «On avait un succès fou avec ça! Par contre, quand je relis certains textes que j'ai faits à l'époque, je dois reconnaître que j'étais plutôt de centre droit, même que, des fois, j'étais pal mal à drette.»

Cette expérience lui a permis, vers l'âge de 16-17 ans, de travailler au poste de radio CJNL à Joliette, puisque les formations en journalisme n'existaient pas encore. «C'était l'époque où on commençait le journalisme comme ça, la belle

époque des autodidactes, quoi! On préparait les bulletins de nouvelles le midi, et c'est d'ailleurs là que j'ai appris le métier, parce lorsqu'on faisait des erreurs, on se le faisait dire assez rapidement. Ce qui est assez drôle avec le recul, ce sont les noms que j'ai débaptisés lors de mes lectures nécrologiques», a-t-il ajouté en boutade.

### Son parcours politique

En 1973, Gaétan Nadeau, l'indépendantiste de gauche — bien qu'il soit le fils d'un organisateur de l'Union Nationale — rejoint l'organisation péquiste de la circonscription de Joliette-Montcalm. Il devint ensuite, dans ses temps libres, attaché de presse bénévole pour le candidat Guy Chevette, tout en travaillant le jour pour une compagnie minière. «En plus de l'idée d'indépendance, il y avait également la question de l'assurance-automobile, le «déclubage», qui était la volonté de mettre fin aux clubs privés de pêche et de chasse au Québec, ainsi que le projet de loi sur la protection du consommateur. On trouvait donc, au sein du Parti québécois, des causes qui venaient nous chercher», a-t-il expliqué.

À l'élection de Guy Chevette en 1976, Nadeau devint pendant deux ans son attaché politique dans la circonscription, ce qui fut sa première expérience politique comme salarié. «Je n'avais que 22 ans, et je

peux te dire que ma pureté en politique en a pris un coup. Entre la vertu, pour laquelle on s'était battu, et ce qu'on pouvait faire, il y avait un monde. Force est de constater que j'y ai perdu ma naïveté, surtout concernant la convergence des intérêts corporatifs et personnels; des aspects qu'on a tendance à nier lorsqu'on est jeune. On ne pense pas que le monde fonctionne de la sorte», a précisé le vétéran.

Même s'il a ensuite quitté le navire, il gardera toujours un bon souvenir de Guy Chevette, qu'il croise encore à de rares occasions. «Il était un fin psychologue, il comprenait très bien la nature humaine, tellement qu'il était capable d'amener les gens à des conclusions qu'ils n'auraient jamais eues par eux-mêmes. C'était un champion de la négociation.»

En 1982, Gaétan Nadeau déménage à Montréal, où il travaille bénévolement pour le parti politique municipal Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), dirigé à ce moment par un dénommé Jean Doré qui sera par contre défait à cette élection. Il s'agissait en somme d'une coalition de gauche s'opposant au maire de Montréal, Jean Drapeau, qui était en poste depuis 1960.

En 1986, Jean Doré remporte l'élection avec 68 % des voix exprimées, mais une scission arrive l'année suivante dans son parti sur deux sujets épineux, soit le libre-échange et la prolongation des brevets pharmaceutiques. Nadeau partira avec quelques élus réfractaires pour créer la Coalition démocratique Montréal (CDM). Travaillant toujours en politique de façon bénévole, il gagne sa vie à cette époque en œuvrant pour la Ligue des droits et libertés.

En 1990, il est engagé par les élus municipaux d'opposition, aux communications et comme recherchiste. À ce moment, il est mandaté pour surveiller les fonds publics de la Ville de Montréal. «À force d'être à l'hôtel de ville, on connaissait les points forts et les points faibles de

l'administration Doré. Qui plus est, j'avais une facilité pour la recherche et les enquêtes. Pendant cette période de quatre ou cinq ans, il y a une quantité notable de dossiers sur lesquels nous avons travaillé. Sans entrer dans les détails, j'ai été témoin de plusieurs dossiers de corruption municipale, dont un de blanchiment d'argent», a-t-il raconté au *Placoteux*.

### Au NPD

Étant de gauche, Gaétan Nadeau a aussi été candidat pour le NPD aux élections fédérales de 1988 dans la circonscription d'Hochelaga-Maisonneuve. «Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'avec le beau risque de René Lévesque, une bonne partie des péquistes ont appuyé le Parti progressiste-conservateur de Brian Mulroney, ce qui était encore vrai à l'élection de 1988. Par contre, il y avait une autre frange plus à gauche au Parti québécois qui était traversée au NPD.»

Même s'il a mordu la poussière en arrivant troisième, juste derrière le candidat vedette libéral Serge Laprade, c'est à cette époque qu'il rencontrera la femme de sa vie, Louise Saint-Pierre, qui le fera ensuite déménager à Saint-Jean-Port-Joli.

Par la suite, Nadeau devient en 1989, pour une période éphémère, le chef du NPD Québec. Il démissionna de son poste un jour après les élections provinciales de la même année, car son parti n'avait récolté que peu de voix. «Le NPD québécois ne pouvait pas réussir, en raison d'un noyau dur de marxistes qui entravait son développement. Ma volonté écologique se heurtait à leur discours qui ne prenait pas en compte cette question», s'est-il rappelé. C'est d'ailleurs pendant cette période qu'il entama une maîtrise en droit à l'Université de Montréal.

Étant citoyen de Saint-Jean-Port-Joli en 2011, lors de la vague orange, c'est en raison de son implication passée au NPD qu'il a travaillé pour le député néo-démocrate François Lapointe, élu par neuf voix en processus de recomptage face au député conservateur sortant, Bernard Généreux. «Même si je suis à la retraite et que j'ai travaillé pour le NPD, je me considère encore aujourd'hui comme souverainiste», a conclu le principal intéressé.

Ayant été journaliste pour *Le Nouvelliste*, pour *Direction informatique* et pour *La Terre de chez nous*, en plus d'avoir occupé plusieurs postes de recherchiste et d'avoir œuvré pour des associations coopératives d'économie familiale, Gaétan Nadeau a aussi écrit quelques livres, dont deux très importants sur l'histoire des ateliers Angus appartenant au Canadien Pacifique. Il est aussi l'auteur d'une fiction rédigée pendant la crise covidienne. Il travaille actuellement sur un projet relatant l'histoire de la construction de l'église Saint-Hippolyte qui fait la renommée de la municipalité de Rivière-au-Tonnerre située sur la Côte-Nord.

### Les chroniques du Bonhomme des cèdres

**Cédrière Bernier**  
Producteur de cèdres

**Vente-installation de haie de cèdres**

Visitez notre boutique  
en ligne

**Achat de cèdres**  
**LIVRAISON GROUPEE**  
une fois semaine minimum  
Québec et Rive-Sud

**75\$**  
CONDITIONS SUR  
NOTRE SITE

**Mon service d'installation  
clé en main: de Laurier-Station à  
Rivière-du-Loup et Portneuf.  
Garantie de 2 ans  
Soumission Gratuite**

**RÉSERVEZ  
MAINTENANT**

188 Route 204, Saint-Damase-de-L'Islet 418-598-0400 [www.cedriere-bernier.com](http://www.cedriere-bernier.com) à Suivre...

## Le marchand d'oublis de Gaétan Nadeau



redaction@leplacoteux.com

ÉLIANE VINCENT

Quand il ne travaille pas à changer le monde, Gaétan Nadeau a des loisirs littéraires. Celui qu'on a connu comme politicien, et comme ardent défenseur et acteur des Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) s'offre le plaisir de la fiction, le temps d'un recueil épistolaire un peu déjanté et fort réjouissant.

Lire Gaétan Nadeau était jusqu'à aujourd'hui un plaisir historique et documentaire. *Angus*, en deux tomes, raconte la saga épique de la transformation d'un site industriel de Montréal en quartier à vocation sociocommunitaire et écologique, de sa création en 1904 par le Canadien Pacifique jusqu'à sa requalification par la Société de développement Angus au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle.

L'auteur y raconte avec une plume alerte les péripéties d'une équipe passionnée, qui réussira malgré les embûches financières et administratives à créer en plein cœur du quartier Rosemont un milieu de vie centré sur l'humain. Les amateurs peuvent toujours se procurer l'ouvrage aux éditions Fides. Ils pourraient y trouver quelques clés pour repenser l'urbanisme de nos régions.

### Faire commerce de l'oubli

*Le Commerçant* est d'une autre mouture. En pleine pandémie, Gaétan Nadeau fait des pieds et des mains pour sauver de l'ennui et de la solitude une bonne amie à lui. Il achète des films dont il partage le lien avec elle, il l'inscrit au circuit virtuel du Centre Phi, mais il se bute bientôt à l'interminable confinement. À court d'idées, il décide de faire preuve d'imagination. Chaque semaine, il se rend à la librairie, achète une jolie carte, et rédige pour son amie un texte qui raconte la vie du Commerçant, un individu anonyme du village de Quelconque, au Québec.

Ce village est, dirions-nous, drabe. Les paysages sont mornes, l'architecture est banale, les gens sont sans histoire. Dans un tel contexte, difficile de se créer des souvenirs, encore moins d'en vendre dans une boutique. « S'il n'y a pas de souvenirs à mettre en vente, notre héros va tout simplement ouvrir la première et unique boutique d'oublis », lit-on dans la première carte postale.

Il y en aura quarante-deux, que l'amie de l'auteur recevra à raison d'une par semaine. Elle pourra y suivre les succès du Commerçant, qui deviendra le chef d'une multinationale de l'oubli, développant son créneau dans tous les secteurs, et partout dans le monde. C'est ce récit que Gaétan Nadeau invite le lecteur à partager en réunissant ses cartes postales en un recueil de 175 pages.

Chaque texte, très court — l'espace est restreint sur une carte —, s'accompagne d'éphémérides relatant le déroulement de cette période noire où le virus faisait la loi au Québec comme partout dans le monde. « On a évacué rapidement le souvenir de la vie au quotidien durant cette période, je trouvais importante cette remise en contexte », rappelle l'auteur. Si son héros fait son beurre avec l'oubli, disons que Gaétan Nadeau fait ici œuvre de mémoire.

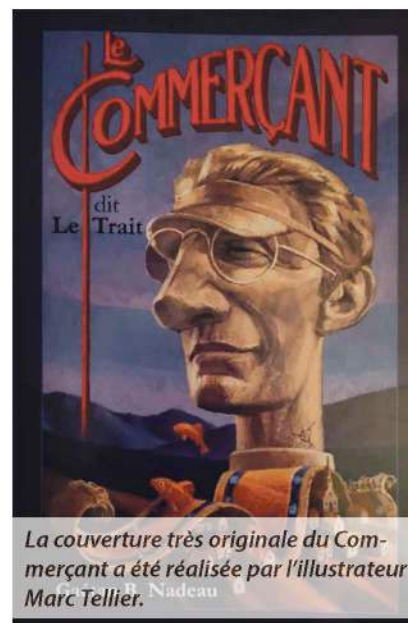
### Le plaisir de la fiction

Cette incartade dans l'univers de la fiction a beaucoup réjoui l'ancien politicien. « J'ai eu un plaisir fou à faire ça, c'est sans prétention, purement ludique », affirme-t-il en riant. Le défi était bien sûr de loger dans un format très réduit les éléments d'une bonne histoire, défi relevé haut la main. À partir de thèmes inspirés par le sujet loufoque du commerce d'oublis, l'auteur crée un univers quasi crédible, qui applique les lois du capitalisme à une marchandise improbable. Le lecteur savoure ces anecdotes qui, sous le couvert d'innocentes facéties, révèlent les incongruités de notre société de consommation.

Au bout de l'aventure, le Commerçant connaîtra une fin à la hauteur de sa carrière, et le lecteur aura un pincement à



Gaétan Nadeau



La couverture très originale du *Commerçant* a été réalisée par l'illustrateur Marc Tellier.

l'âme devant cette conclusion inéluctable.

Publié à compte d'auteur, *Le Commerçant* est disponible à la Librairie L'Option de La Pocatière, et chez Livres en tête à Montmagny. On le trouvera aussi dans quelques bibliothèques. Gaétan Nadeau, quant à lui, compte bien prolonger son plaisir d'écrire de la fiction. Un autre ouvrage devrait voir le jour d'ici un an, dont

le titre sera *Le voyage des lettres*. « J'y raconte ce qui se passerait si les lettres et tous les alphabets du monde décidaient de partir en croisière, laissant l'humanité sans mots et sans possibilité de communiquer. » Une autre fiction improbable, où tout est vrai, mais où rien n'a de sens. Comme la vie.



### QUARTIER-JEUNESSE 1995 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

La maison des jeunes de Saint-Pascal vous invite à sa 39<sup>e</sup> Assemblée Générale Annuelle et à sa séance publique d'information qui se tiendra le **mercredi 26 juin 2024 à 17 h**. L'assemblée générale aura lieu dans nos locaux.

Nous vous invitons à communiquer avec nous à l'adresse suivante si vous désirez y prendre part : [mdjstpascal@globetrotter.net](mailto:mdjstpascal@globetrotter.net)  
Les sujets à l'ordre du jour :

- 1) Mot de bienvenue
- 2) Présentation des états financiers
- 3) Rapport d'activités
- 4) Période d'élections

Veuillez-vous inscrire auprès de Caroline Beaulieu ou de Serge Binet **avant le 21 juin 2024** au 418 492-9002 ou au [mdjstpascal@globetrotter.net](mailto:mdjstpascal@globetrotter.net)

107M12424

**Polyclinique de l'Oreille**

**Vos oreilles nous parlent.**

**Faites tester votre audition\***  
418-867-5227

\*Aucune référence médicale requise

**708, 4<sup>e</sup> Avenue, bur. 201, La Pocatière GOR 1Z0**

Le plus grand réseau de professionnels de la santé auditive au Québec  
[www.polycliniquedeloreille.com](http://www.polycliniquedeloreille.com)

10067102424



redaction@leplacoteux.com

ÉLIANE VINCENT

Il y a quelques années, j'ai écrit pour le Blogue citoyen du Bas-du-fleuve un texte intitulé *Ma fille a vingt ans*. Ce passage à l'âge adulte du fruit de mes entrailles était pour moi rempli de sens et de réminiscences. Dix ans plus tard, je suis assise dans sa cuisine à Cacouna, et j'attends l'arrivée de son troisième enfant, en jouant à la mémé avec les deux autres pendant que les parents poussent, et poussent, et poussent madame! Que le temps passe vite, dites-vous?

En 2013, je me demandais naïvement si «les choix que nous avons faits, les exemples que nous avons donnés, les tuteurs que nous avons posés le long de son jeune tronc» étaient ceux qu'il aurait fallu. «L'amour, toujours l'amour, est-ce que ça suffit?», posais-je alors comme question au lecteur.

Je ne sais toujours pas aujourd'hui si mon chum et moi en sommes responsables, mais bon sang qu'elle est belle! Tant d'amour et d'efficacité dans un corps de moyenne stature, ça force l'admiration. Elle a trouvé sa vocation avec des enfants parmi les plus malmenés par la vie. Elle a créé pour ses propres enfants — avec mon gendre, le meilleur du monde — un nid douillet où la rigueur trouve sa place dans un cocon de bienveillance chaleureuse. Elle me sidère d'intelligence et de bonne humeur.

Et elle fait des enfants. Est-ce une réplique à son statut d'enfant unique? P'têt'ben!

Cette troisième fille qui nous pend au bout du nez est attendue de pied ferme. Ses deux petites sœurs ne vivent que pour le moment de la prendre dans leurs bras, et de partager avec la petite nouvelle leur bonheur de vivre.

#### J'attends

Elle est prévue dans quelques heures. D'ici là, j'attends. Juchée sur ma clôture, je contemple ce monde si beau et si laid, si généreux et si égoïste, et je tente de dompter mon vertige. Parce que vous en conviendrez, amis lecteurs, vertige il y a. Notre façon de vivre sur ce bout de planète perdue dans le grand frette interstellaire me fait peur. On aura beau donner tout l'amour du monde, si le monde s'écroule, que restera-t-il?

J'attends. Je contemple le fleuve, je savoure le vent du printemps. Je me de-

## J'attends



Photo: Ekaterina Shakharova – Unsplash.com

mande si cette fraîcheur durera assez longtemps pour bercer les amours d'adolescente de la nouvelle venue. J'ai peur de la colère de cette planète qui va bien finir par se lasser de nos excès.

J'attends. Je pense à tout l'argent du monde, qui se concentre chaque jour un peu plus entre les mains de ceux qui en ont déjà trop, et qui laisse les autres tout nus. Je me demande si nous trouverons d'autres chemins que celui de la rentabilité pour mener au bonheur ces enfants neufs qui n'ont rien à cirer de l'argent... jusqu'au premier iPhone, évidemment.

J'attends. Je compte les obus lancés par les fous. Je mesure la colère qui gagne

même les plus pacifiques, et qu'aucune religion ne sait apaiser. Au contraire.

J'attends. Et au fil des heures qui passent, je me dis que moi non plus, je n'en ai rien à cirer de cet avenir angoissant. Je pense à tous ceux-là qui vivent comme il faut vivre, délicatement, sans trop bousculer les voisins, et qui me font tant de bien. Je pense à cette troisième petite-fille qui m'est donnée à aimer sans que j'aie rien demandé. Je pense à ce jour béni où elle me sautera au cou en disant «Mémé, je t'aime», et où je fondrai de bonheur gratuit. Ce bonheur qui ne doit rien au mérite, et tout à la vie, simplement.

J'attends. Allez, poussez madame!

## Des bandes riveraines pour protéger le lac Saint-Pierre

La protection du lac Saint-Pierre, joyau environnemental de la région, prend un nouvel élan avec le lancement d'un vaste projet de plantation de bandes riveraines. Proposée par l'Association des propriétaires du lac Saint-Pierre, en partenariat avec Obakir et Arbre-Évolution, cette initiative vise à renforcer les défenses naturelles du lac contre les polluants, et à sensibiliser la communauté locale à la préservation de cet écosystème fragile.

Le projet prévoit la plantation de centaines de végétaux le long des rives du lac dès ce mois-ci. Trois classes du primaire auront également l'occasion de participer à cette action environnementale en plantant elles-mêmes des végétaux.

«En améliorant les bandes riveraines, c'est un peu comme si nous dotions le lac d'un bouclier», explique Ophélie Des-

champs Lévesque, vice-présidente de l'Association des propriétaires. Les bandes riveraines jouent en effet un rôle crucial en filtrant les polluants et en préservant la qualité de l'eau, tout en offrant un habitat essentiel à de nombreuses espèces animales. (M. L.)

Source: Association des propriétaires du lac Saint-Pierre

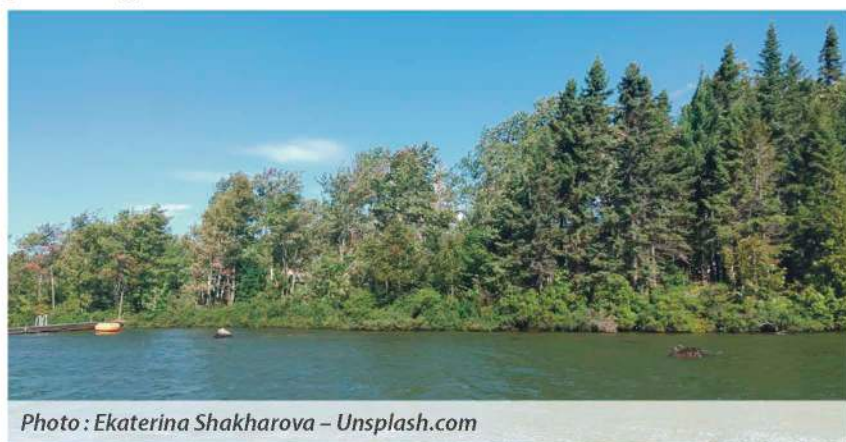


Photo: Ekaterina Shakharova – Unsplash.com

|  |   |  |  |   |   |   |
|--|---|--|--|---|---|---|
|  |   |  |  | Impression <b>QUÉBECOR</b> Média  | Distribution <b>Postes Canada</b>   | <b>Édition Kamouraska-L'Islet 19 452 copies</b><br>Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979. |
|  | 409, rue Taché,<br>Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0<br><b>418 492-2706</b><br>Téléc. : <b>418 492-9706</b><br><b>www.leplacoteux.com</b> | DIRECTEUR GÉNÉRAL<br><b>Louis Turbide</b> (poste 105)<br>direction@leplacoteux.com<br>RÉDACTION<br>journaliste@leplacoteux.com<br><b>Marc Larouche</b> (poste 103)<br>Journaliste<br><b>José Soucy</b> (poste 104)<br>Journaliste et webmestre | RÉVISEUSE<br><b>Éliane Vincent</b><br>VENTES<br><b>Hélaine Pettigrew</b> (poste 108)<br>helaine@leplacoteux.com<br>ADMINISTRATION<br><b>Marlyse Sambou</b> (poste 102)<br>administration@leplacoteux.com | PRODUCTION<br><b>Marjorie Ouellet</b> (poste 111)<br>Coordinatrice<br>production@leplacoteux.com<br><b>Manon Brousseau</b> (poste 106)<br>montage@leplacoteux.com<br>RÉCEPTION / PETITES ANNONCES<br><b>Marlyse Sambou</b> (poste 101)<br>petitesannonces@leplacoteux.com | CARICATURISTE : <b>Métyvié</b><br>CONSEIL D'ADMINISTRATION<br><b>Jean-Pierre Tirman</b> , président<br><b>Gabriel Landry</b> , vice-président<br><b>Marjorie Ouellet</b> , secrétaire<br><b>Stéphanie Pelletier</b> , administratrice<br><b>Philippe Paradis</b> , administrateur | Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.<br><b>ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 99\$/année, 55\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.</b><br>Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.  |
| <b>TOMBÉE : JEUDI 9 H • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706</b> |   |  |  |   |   |   |

# FIN DES MESSES AU MONASTÈRE DES VISITANDINES

## Une tradition qui s'éteint

La disparition des messes dominicales dans la chapelle du monastère représente un coup dur pour les fidèles qui y assistaient régulièrement. Pour eux, ces célébrations constituaient un moment privilégié de recueillement et de communion, et ils en appréciaient l'atmosphère paisible.

MARC LAROUCHE

Fidèles du monastère depuis de nombreuses années, Madeleine Sirois et Gaston Gagnon se disent tristes face à cette fermeture. «C'est un deuil pour nous. C'est d'autant plus triste que ces endroits de recueillement et de paix, nous en avons de plus en plus besoin en ce moment, disent-ils. On y trouvait une grande spiritualité et une ambiance de

calme qui nous permettait de nous ressourcer.»

Normand Fortin, un autre fidèle, venait de Rivière-Ouelle pour assister aux messes du matin au monastère depuis plus d'une dizaine d'années. «La chapelle et son ambiance sont pour moi un havre de paix, de prière et de discernement où j'aime me recueillir dans le silence, avant

ou après les messes. Ce silence, souvent, nous ne le retrouvons plus dans nos églises, dit-il. La nouvelle de la fermeture m'attriste beaucoup pour une raison très égoïste: je perdrai mon havre de paix, où m'attend à chaque fois mon Créateur dans le silence du tabernacle. Avec la fermeture de nos églises durant la semaine, ces lieux sont de plus en plus rares.»

M. Fortin parle des religieuses comme de «paratonnerres spirituels», à qui il confiait de temps à autre ses intentions de prières, convaincu qu'avec leur aide, ses prières auraient plus de chance d'atteindre la cible et d'être exaucées. «Ces compagnes dans la prière me manqueront beaucoup, et cela m'attriste énormément. Je suis certain que cette tristesse est quadruplée chez les religieuses elles-mêmes. Quelle lecture peut-on faire de cette fermeture? Ce sera un discernement que j'aurai à faire... mais où?»

La fermeture du monastère des Visitandines est un signe supplémentaire du déclin de la pratique religieuse au Québec. De plus en plus de gens délaissent

les églises traditionnelles, et les communautés religieuses peinent à recruter de nouveaux membres.

Qu'advient-il des fidèles qui assistaient aux messes dominicales au monastère des Visitandines? S'ils ne se tournent pas vers d'autres églises de la région, certains d'entre eux pourraient, sans pour autant abandonner leurs croyances, cesser de pratiquer leur religion. La disparition de ce lieu de culte historique, et la cessation des messes dominicales qu'il accueillait marquent une page qui se tourne dans l'histoire religieuse de La Pocatière.

D'autre part, Le Placoteux a demandé au Cégep de La Pocatière s'il pouvait être intéressé à faire l'acquisition du monastère pour palier à sa pénurie de logements étudiants. La direction a mentionné que pour l'instant, les priorités étaient de poursuivre les projets de rénovations de ses résidences et, à court terme, de monter et miser sur un répertoire des logements disponibles.



La chapelle où les fidèles se recueillaient pour la messe restera malheureusement vide. Photo : Marc Larouche

## Nos professionnels

**Coiffure Expression**  
1219H0724  
1992 Enr.  
Service et beauté  
Ginette Landry, prop.  
282, Principale Est, Sainte-Hélène  
**418 492-9236**

**Le Havre des Femmes**  
MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS  
Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même si il ne t'a jamais frappée.  
Info@lehavredesfemmes.com  
418 247-7622

« La joie de vous servir »  
**Jean-Marie Rossignol**  
Conseiller en sécurité financière  
418 492-3255  
Assurance-vie  
Protection en cas d'invalidité  
Régimes collectifs  
Rentés, REER

**CENTRE VISUEL ST-PASCAL**  
UN REGARD SUR L'HORIZON  
Dr Germain Dupuis, optométriste  
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste  
Dre Virginie Boudreau, optométriste  
269, rue Taché  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
Tél. : 418 492-1430  
Télex. : 418 492-2832

**L'ARC-EN-CIEL DU COEUR**  
KAMOURASKA  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de l'Arc-en-ciel du cœur se tiendra le mardi 18 juin à compter de 19 h au Centre Bombardier à La Pocatière.  
Possibilité de devenir membre sur place au coût de 15\$.  
Information : Isabelle Dionne, 418 856-7000 poste 7287  
direction@arcencielluducoeur.ca

**Lise Drolet**  
Thérapeute en relation d'aide complémentaire  
Accompagnement  
Deuil | Perte d'autonomie  
Cheminement personnel  
Adaptation aux changements  
Gestion de stress | Perte de poids  
581 306-1962 | baichaha@outlook.com

**NOUVELLE INSCRIPTION**  
Quintuplex à La Pocatière. Centris 11994909  
**CENTURY 21**  
Nord-Sud  
COURTIER IMMOBILIER  
Pour un SERVICE en OR!  
Plus de 20 ans d'expertise.  
Vous voulez VENDRE ou ACHETER?  
Contactez-moi!  
**FRANCE ROY 418 603-2121**  
901, 4<sup>e</sup> avenue Painchaud, La Pocatière

## Le BAPE étudie un projet éolien dans notre région

La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), a débuté ce lundi l'audience publique sur le projet de parc éolien dans notre région. Cette audience publique est structurée en deux parties distinctes.

MARC LAROUCHE

La première partie vise à permettre aux participants et à la commission de s'informer sur le projet. Elle se déroulera en présence de l'initiateur du projet, et des personnes-ressources convoquées pour répondre aux questions du public et de la commission.

Durant l'audience publique, toute personne intéressée pourra poser ses questions après s'être inscrite au registre disponible sur place et à distance. Des séances supplémentaires pourront être ajoutées en fonction de la participation publique et des besoins de la commission.

La deuxième partie débutera le 23 juillet. Elle permettra à toute personne de s'exprimer sur le projet devant la commission, que ce soit pour résumer son mémoire ou par une présentation verbale. L'ensemble de la documentation relative au projet est accessible sur le site Web du BAPE.

Sur son site Internet, le BAPE explique que le projet de parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk,

situé principalement en milieu forestier sur des terres publiques dans les MRC de Kamouraska, de Témiscouata et de Rivière-du-Loup, est mis de l'avant par Énergie éolienne PPAW. Il s'agit d'un partenariat à parts égales entre Invenergy Canada et l'Alliance de l'énergie de l'Est. Cette dernière est composée de plusieurs MRC des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, des MRC de Montmagny et de L'Islet, ainsi que de la Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag.

À terme, ce projet prévoit la construction de 56 éoliennes d'une hauteur de 200 mètres, qui possèderaient chacune une puissance de 6,2 MW, pour une puissance totale de 349,8 MW. Outre les éoliennes, d'autres infrastructures seraient nécessaires, comme un réseau de chemins, un poste de raccordement au réseau d'Hydro-Québec, et un réseau collecteur qui serait majoritairement souterrain.

Le projet, dont le coût de réalisation est estimé à environ 1 milliard \$, pourrait



créer jusqu'à 300 emplois directs durant la phase de construction, et 23 emplois permanents pour l'exploitation et l'entretien du parc éolien. La mise en service est prévue en 2026.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat, et doit remettre son rapport au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements


climatiques, de la Faune et des Parcs, Benoit Charette, au plus tard le 10 octobre 2024. Le ministre aura ensuite 15 jours pour rendre le rapport public.


Les audiences publiques se déroulent à l'Hôtel Levesque de Rivière-du-Loup, au salon Lucien-Levesque, 171, rue Fraser. Les audiences seront également diffusées en direct sur le site Web et sur la page Facebook du BAPE.

## Consultation publique

Présentation de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie de l'Étude de regroupement municipal – Le portrait des municipalités et Les composantes du projet.

 Lundi 17 juin 2024

 À 19 h

 Salle Les Générations  
41, chemin du Village  
Saint-Onésime-d'Ixworth

**Nous vous attendons  
en grand nombre!**



# La fiesta de la 4<sup>e</sup> Avenue est un succès

C'est sous un soleil radieux et une température estivale que Développement économique La Pocatière (DELP), en collaboration avec la Ville de La Pocatière et la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, a présenté la toute première édition de l'événement, Ma 4<sup>e</sup> s'anime. L'événement, qui coïncidait avec la Fête du voisinage, a été couronné de succès.

Plusieurs activités étaient offertes aux visiteurs tout au long de la journée, notamment l'aire de jeux Promutuel qui a été fort achalandée par les petits et les grands. Conte pour enfants, ateliers de percussion, animation de rue et la musique du chansonnier, Toby Caron-Mathieu ont teinté cette journée.

Les commerçants étaient nombreux à rendre cette artère commerciale festive et dynamique en proposant des produits de qualité et des rabais intéressants pour cette journée spéciale. La Ville de La Pocatière et la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière se joignent à Développement économique La Pocatière afin de remercier tous les partenaires, les organismes, les commerçants et les commanditaires, qui ont rendu le déploiement d'une telle programmation possible.

«Je suis très fier de la réponse de la population et de l'implication de nos commerçants à cet événement rassembleur qui a permis de mettre en valeur l'offre commerciale et qui nous a rappelé avec éloquence la diversité des services disponibles à La Pocatière. Le milieu pocatois a beaucoup à offrir, alors, développons ce réflexe d'aller à la rencontre de nos marchands locaux et d'utiliser les services de nos diverses organisations, et ce, tout au long de l'année», note Joël Bourque de DELP.

L'organisation remercie tous les participants, dont la présence et l'enthousiasme ont été les moteurs de motivation dans l'organisation de cet événement. C'est assurément un rendez-vous qui sera tenu à nouveau et, espérons-le, au sein d'une 4<sup>e</sup> Avenue complètement revampée!

Source : Développement économique La Pocatière



Les kiosques ont été très occupés, comme celui de la boulangerie Du Pain, c'est tout. Photo: Ville de la Pocatière

\* Détenteur d'un permis du Québec

**(418) 856-4129**

**402, 4e avenue La Pocatière G0R 1Z0**

**voyagelapocatiere@qc.aira.com**

FORFAITS SUD

**COSTA RICA 3559 \$ /PERS. OCC. DOUBLE**  
**SÉJOURNEZ AU OCCIDENTAL TAMARINDO 4★ | 22 JAN. AU 5 FÉV. 2025**  
**TOUT INCLUS 15 JOURS**

- ✓ Vol aller-retour Montréal/Liberia/Montréal | Air Transat

**PUERTO VALLARTA 1999 \$ /PERS. OCC. DOUBLE**  
**SÉJOURNEZ AU MELIA PUERTO VALLARTA 4★ | 29 JAN. AU 5 FÉV. 2025**  
**TOUT INCLUS 8 JOURS**

- ✓ Vol aller-retour Québec/Puerto Vallarta/Québec | Air Transat

**PUNTA CANA 2299 \$ /PERS. OCC. DOUBLE**  
**SÉJOURNEZ AU MELIA CARIBE BEACH 4★ | 5 AU 12 MARS 2025**  
**TOUT INCLUS 8 JOURS**

- ✓ Vol aller-retour Québec/Punta Cana/Québec | Air Transat

**LA ROMANA 2099 \$ /PERS. OCC. DOUBLE**  
**SÉJOURNEZ AU DREAMS DOMINICUS 4,5★ | 18 AU 25 NOV. 2024**  
**TOUT INCLUS 8 JOURS**

- ✓ Vol aller-retour Québec/Punta Cana/Québec | Air Transat

CROISIÈRE

**CROISIÈRE LOS ANGELES/VANCOUVER**  
**CROISIÈRE SUR LE GRAND PRINCESS | 6 AU 17 AVRIL 2025**

|                                 |   |                              |
|---------------------------------|---|------------------------------|
| <b>5289 \$</b>                  | <b>5489 \$</b>                            | <b>5989 \$</b>               |
| /personne occ. double intérieur | /personne occ. double extérieur obstructé | /personne occ. double balcon |

- ✓ Vol aller-retour Montréal/Los Angeles/Vancouver/Montréal | Air Canada
- ✓ Hébergement 3 étoiles du 6 au 8 avril à Los Angeles et du 15 au 17 avril à Vancouver
- ✓ Formule *Princess Plus* sur le bateau avec boissons, repas et Wi-Fi et pourboires inclus
- ✓ Excursion en français à Los Angeles et à Vancouver
- ✓ Frais d'émission des billets
- ✓ TPS et TVQ
- ✓ Accompagnement par du personnel de l'agence de voyages.

QUÉBEC

**COMÉDIE MUSICALE - LES PRODUCTEURS**  
**289 \$ /PERS. SOUPER-SPECTACLE | THÉÂTRE LE CAPITOLE DE QUÉBEC | SAMEDI 20 JUILLET 2024**

- ✓ Transport de La Pocatière, aller et retour vers Québec
- ✓ Souper-spectacle au Théâtre Le Capitole
- ✓ Temps libre en PM pour découvrir la rue Saint-Jean et les alentours
- ✓ Frais d'émission des billets
- ✓ TPS, TVQ et pourboires pour le repas
- ✓ Accompagnement par du personnel de l'agence de voyages.

**TRAIN CHARLEVOIX & MAISON BOOTLEGGÉ 389 \$ /PERS. 4 OCTOBRE 2024**

- ✓ AM : départ de La Pocatière - Bootlegger, visite et repas compris (3 services)
- ✓ PM : visite guidée des lieux + embarquement à bord du Train de Charlevoix
- ✓ Direction parc Montmorency (2 heures de trajet) et retour à la maison
- ✓ Taxes et frais de service
- ✓ Transport, repas et admission.

QUÉBEC

**POUR RÉSERVER →**

**(418) 856-4129**

**402, 4e avenue La Pocatière G0R 1Z0**

**voyagelapocatiere@qc.aira.com**

QUÉBEC

**EXCLUSIONS :**

- ✗ Frais d'agence 20 \$ + taxes/personne
- ✗ Pourboires pour le service de transport et dépenses personnelles.

**Minimum de passagers requis** pour que le voyage ait lieu.

QUÉBEC

**LES FORFAITS SUD comprennent :**

- ✓ Vol aller-retour
- ✓ Transport de la région vers l'aéroport
- ✓ Accès à toutes les activités sur le site
- ✓ TPS et TVQ
- ✓ Accompagnement par du personnel de l'agence de voyages.

**Minimum de passagers requis** pour que le voyage ait lieu.

Prix valide sur les nouvelles réservations seulement.

**(418) 856-4129**

**402, 4e avenue La Pocatière G0R 1Z0**

**voyagelapocatiere@qc.aira.com**

## Les 100 ans de l'UPA célébrés au Bas-Saint-Laurent

Le Bas-Saint-Laurent se prépare à célébrer le centenaire de l'Union des producteurs agricoles (UPA) avec une série d'événements festifs et éducatifs qui auront lieu pour la plupart le samedi 22 juin. Cette journée constituera un hommage à un siècle de dévouement et d'innovations agricoles.

MARC LAROUCHE

«Souligner nos 100 ans, c'est lever le voile sur qui nous sommes, et sur notre contribution au développement et à la vitalité des communautés rurales du Québec. Car notre engagement dépasse largement la simple défense des intérêts de nos membres. J'invite tous les producteurs agricoles et toute la population du Bas-Saint-Laurent à se rencontrer en participant nombreux à ces festivités qui se veulent à la fois rassembleuses et familiales, note Nathalie Lemieux, présidente de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.

Les festivités débuteront dès midi au Marché public de la Grande-Anse, situé dans le stationnement de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) et du Collège de Sainte-Anne. De 12 h à 16 h 30, les visiteurs pourront explorer les stands de 12 exposants locaux offrant une variété de produits agricoles et artisanaux. Les enfants auront aussi de quoi s'amuser avec un jeu gonflable installé sur place.

L'ambiance musicale sera assurée par le Duo D3M, composé d'un guitariste et d'un contrebassiste, qui joueront tout au long de l'après-midi. Côté gourmandise, la Ferme Regika proposera ses célèbres poutines, tandis que l'Association régionale de l'agriculture biologique du Bas-Saint-Laurent servira des hot-dogs et des rafraîchissements. Pour les amateurs de sucreries, l'Érablière de la Picard offrira de la barbe à papa à l'érablé.

Des kiosques de dégustation tels que celui du Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ), permettront aux visiteurs de découvrir des produits régionaux uniques. Une démonstration de préparation de *bubble tea* sera également présentée par l'ITAQ. Pour les passionnés de jardinage, une activité sur les semis, organisée par le Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation (MQAA), offrira des conseils précieux.

À 16 h, une conférence intitulée 100 ans d'innovation sera donnée par le CDBQ, soulignant les avancées et les réalisations

marquantes de l'UPA au cours du dernier siècle. Les célébrations se poursuivront en soirée avec un cocktail exclusif du 100<sup>e</sup> anniversaire, réservé aux invités spéciaux, dans la cour intérieure de l'ITAQ.

Ensuite, de 19 h à 22 h, le MQAA ouvrira ses portes pour une exposition intitulée *Du cœur au ventre* depuis 100 ans. L'entrée se fera sur contribution volontaire, permettant ainsi à chacun de découvrir l'histoire et l'évolution de l'agriculture au Québec. L'exposition élira domicile tout l'été au musée de la Pocatière, qui devient l'un des deux endroits au Québec à la présenter.

Pour clôturer la journée, une projection extérieure du film *Habiter la terre* sera présentée à l'Arche agricole, dans le stationnement de l'ITAQ, de 22 h à minuit. Cette projection, qui se déroulera chaque soir jusqu'au 25 juin, offrira une réflexion poétique et visuelle sur notre relation avec la terre. «La Pocatière est fière d'être la ville hôte de ces festivités. C'est ici que fut construite la première école d'agriculture au Canada», affirme le maire de La Pocatière, Vincent Bérubé.

«Ces célébrations sont pour nous l'occasion de vraiment célébrer le domaine agroalimentaire du Québec. L'ITAQ est vraiment fière de recevoir cet événement



Vincent Bérubé, Karine Mercier et Nathalie Lemieux. Photo: Marc Larouche

chez nous. C'est ici que l'on forme la relève, alors pour nous, il était naturel de collaborer à ces célébrations», ajoute la directrice générale de l'ITAQ, Karine Mercier.

Ce centenaire sera mémorable, riche en découvertes, et soulignera l'importance de l'agriculture dans la région. Les activités variées et inclusives témoignent de la diversité et de la vitalité de la communauté agricole locale, tout en honorant un siècle d'engagement et de progrès.

## Consultation publique

Présentation de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie de l'Étude de regroupement municipal – Le portrait des municipalités et Les composantes du projet.

📅 Jeudi 20 juin 2024

🕒 À 19 h 30

📍 Salle municipale de Saint-Pacôme  
27, rue Saint-Louis, Saint-Pacôme

Nous vous attendons  
en grand nombre!



Municipalité de  
Saint-Pacôme



# Bernard Généreux n'est pas surpris des révélations de la vérificatrice générale

Le député conservateur Bernard Généreux n'est pas surpris de voir le gouvernement Trudeau se faire accuser par la vérificatrice générale du Canada, Karen Hogan, d'avoir « fréquemment » omis de respecter ses propres politiques dans l'octroi de contrats de services professionnels à la firme McKinsey & Company, lui qui avait déjà relevé ce lien par le passé.

JOSÉ SOUCY

Mme Hogan et son équipe ont en effet effectué une analyse détaillée des contrats attribués à la firme de consultants sur une période allant de 2011 à 2023. Ainsi, 97 contrats ont été attribués, totalisant 209 millions de dollars, et sur les dix ministères et les dix sociétés d'État impliqués, neuf ministères et huit sociétés d'État n'ont pas suivi certains aspects des politiques en matière d'approvisionnement. De plus, parmi les 28 contrats attribués dans le cadre d'un processus dit concurrentiel, dans 10 cas la documentation et l'évaluation des soumissions étaient insuffisantes pour justifier le choix de la firme de consultants ciblée par la vérificatrice.

« Le gouvernement Trudeau n'a jamais cessé d'engraisser ses petits amis libéraux à travers divers contrats sur divers niveaux. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est la vérificatrice générale du Canada qui le dit! », a-t-il déclaré au *Placoteux* lors d'un échange de courriels, lui qui avait expliqué lors du dernier dépôt du budget fédéral, en avril dernier, que le gouvernement avait « développé des liens très serrés avec les petits amis libéraux », puisque

McKinsey faisait partie de ceux qui avaient été priorités depuis des années en obtenant des contrats sans appel d'offres.

D'autres irrégularités ont aussi été soulevées par Mme Hogan, en particulier dans le cadre des mécanismes d'offre à commandes principale et nationale », dont un recours excessif au processus non concurrentiel, puisque dans 18 des 19 cas où des contrats ont été attribués, les organisations impliquées n'ont pas été en mesure de justifier adéquatement le recours à ce mécanisme, soulevant du même souffle des préoccupations quant à la transparence et à l'équité dans l'attribution desdits contrats.

Selon les recommandations de la vérificatrice générale, il y aurait un besoin urgent d'examiner et de rectifier les pratiques d'attribution des contrats, en particulier dans le cadre du processus d'approvisionnement, afin de s'assurer d'une meilleure justification et d'une plus grande transparence.

Du déjà vu

L'ombudsman de l'approvisionnement au fédéral, rappelons-le, a lui aussi dépo-

sé récemment un rapport révélant que le gouvernement Trudeau aurait favorisé la firme McKinsey. Questionné sur le sujet à l'époque par *Le Placoteux*, Bernard Généreux affirmait ne pas comprendre pourquoi le gouvernement libéral dépensait autant d'argent chaque année en consultations de toutes sortes, alors que la fonction publique fédérale avait déjà été augmentée de plusieurs dizaines de milliers de fonctionnaires depuis l'élection de Justin Trudeau à la tête du Canada en 2015.

« Nous, les conservateurs, couperons dans les contrats donnés aux amis libéraux. Tout cela est inacceptable et comme d'habitude, personne n'est jamais responsable chez les libéraux! », a-t-il conclu.



Bernard Généreux. Photo: Archives Le Placoteux

Actualité



## Espace à bureau professionnel

1650, rue de la Ferme  
Sainte-Anne-de-la-Pocatière  
418-856-3141

À LOUER  
500 \$/mois



2 Locaux  
100 pi<sup>2</sup> chacun  
Chauffage électrique  
Salle de rencontre disponible  
Cuisine commune  
Salle de bain commune

418-580-2094

yves.fournier@cdbq.net

6832H1224



Fondation  
Hôpital de  
Notre-Dame  
de-Fatima  
Hôpital • CLSC • CHSLD

26<sup>e</sup> édition



# TOURNOI DE GOLF

## DE LA SANTÉ

au profit de la Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima

# VENDREDI 14 JUN 2024

Club de golf de Saint-Pacôme

**Horaire**

10 h à 11 h 15 : Déjeuner-brunch  
11 h 20 : Appel des golfeurs et départ simultanés  
17 h 00 : Cocktail du président  
18 h 00 : Souper

**Coût d'inscription**

Inscription quatuor 800 \$  
(Déjeuner-brunch, golf, voiturette et souper)  
Inscription individuelle 200 \$  
(Déjeuner-brunch, golf, voiturette et souper)  
Inscription golf seulement : 150 \$  
(Déjeuner-brunch, golf et voiturette)  
Souper seulement : 70 \$



Président d'honneur  
**Jean-Pierre Tirman**



Président des  
Gens d'affaires  
de Saint-Pascal



Valeur de 42 310 \$

GolfDON pour l'achat d'un injecteur de relève pour notre tomodynamètre (taco)

PARTENAIRES DIAMANT



Cette publicité est une gracieuseté de



051.0H1724

## Les entrepreneurs de demain en affaires aujourd'hui

De jeunes entrepreneurs ont participé à La Grande Journée des petits entrepreneurs à la Place de l'Expo, à Saint-Pascal. Organisée par l'organisme régional des Petits entrepreneurs, cette activité festive vise à célébrer la créativité et la détermination des jeunes Québécois de 5 à 17 ans.

MARC LAROUCHE

Unique en son genre, La Grande Journée des petits entrepreneurs encourage les jeunes à explorer leur fibre entrepreneuriale de manière positive et ludique. Les participants sont incités à créer un projet d'entreprise à leur image, tout en étant accompagnés tout au long de leur cheminement. Le marché du 1<sup>er</sup> juin a été le point culminant de leur parcours entrepreneurial, où les jeunes ont présenté fièrement leurs créations dans le Marché des petits entrepreneurs.

Pour la première fois à Saint-Pascal, la Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska a offert aux jeunes de la région une occasion de toucher à l'entrepreneuriat. En s'inscrivant comme organisateur, la Caisse a permis la tenue d'un marché local destiné aux jeunes entrepreneurs. «Organiser un marché de petits entrepreneurs permet de soutenir nos jeunes dans un projet de découverte entrepreneuriale, tout en offrant un environnement ludique, pédagogique et sécuritaire. Cette activité illustre parfaitement le désir de

notre Caisse de s'investir dans notre communauté, et de se mobiliser pour l'éducation financière de notre jeunesse», a déclaré Christiane Castonguay, directrice générale de la Caisse Centre-Est-du-Kamouraska.

Lors de ce marché, une quinzaine de jeunes entreprises ont proposé des produits artisanaux et locaux tels que biscuits pour chiens, épices, bijoux, porte-clés, desserts et sacs confectionnés à la main. De plus, plusieurs kiosques étaient occupés par des jeunes de niveau secondaire 1 à 3 de l'école Chanoine-Beaudet, accompagnés par une équipe d'enseignants dévoués. Ces élèves ont offert des produits créés dans le cadre de leurs cours et activités d'entrepreneuriat.

À l'échelle du Québec, la Grande Journée des petits entrepreneurs a réuni 8000 participants lors de sa dixième édition en 2023. Plus de 180 marchés de petits entrepreneurs ont été organisés lors de la dernière édition grâce à un vaste réseau de partenaires régionaux.




Geneviève Briand, une employée de la Caisse, est venue magasiner avec ses enfants Malik et Léna au marché des petits entrepreneurs. Photo : Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska


Petits entrepreneurs est un organisme de bienfaisance fondé en 2014 par Isabelle Genest, Catherine Morissette et Mathieu Ouellet. L'organisme a pour mission d'éveiller les enfants à l'entrepreneuriat en créant des occasions d'entreprendre, dans


le but de changer le tissu social, économique et entrepreneurial du Québec de demain. Pour plus d'information, visitez [www.petitsentrepreneurs.ca](http://www.petitsentrepreneurs.ca), et suivez-les sur Facebook, Instagram et YouTube.

## Consultation publique

Présentation de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie de l'Étude de regroupement municipal – Le portrait des municipalités et Les composantes du projet.

 Lundi 17 juin 2024

 À 19 h 30

 À la salle communautaire  
1038, route de la Seigneurie

**Nous vous attendons  
en grand nombre!**



Vous n'êtes pas disponible à cette date? Vous êtes les bienvenus à la consultation publique à la Cathédrale de La Pocatière le mercredi 19 ou le jeudi 20, même heure.



## Un décès dans un accident de travail à Saint-Alexandre

Les services d'urgence ont été appelés le lundi 3 juin dernier en avant-midi sur un terrain industriel du secteur de la route du Moulin à Saint-Alexandre, en raison d'une collision entre une chargeuse et un piéton.

Selon les premières informations émanant du Service des communications de la Sûreté du Québec, le conducteur de la chargeuse déplaçait du matériel dans la cour, lorsqu'il a malencontreusement happé de plein fouet le piéton, un homme de 53 ans originaire de Rivière-Bleue. Son décès a malheureusement été constaté

sur place. Quant au conducteur de la chargeuse, il a subi un choc nerveux.

Un reconstitutionniste de la Sûreté du Québec a été appelé pour enquêter sur les circonstances de l'accident. La CNESST est également dans le dossier, puisqu'il s'agit d'un accident de travail. (J. S.)

## Commerçants, remettez la monnaie!

La directrice générale de la Chambre de commerce de Kamouraska-L'Islet (CCKL), Nancy Dubé, a récemment adressé une lettre à ses membres pour rappeler l'importance de respecter les procédures concernant l'utilisation des certificats d'achat régionaux (CAR).

Dans cette missive, il est mentionné que certains commerces ne remettent pas la monnaie aux clients lorsqu'ils utilisent des CAR pour effectuer un achat. La Chambre de commerce rappelle que cette pratique est contraire aux règles établies, et qu'elle doit être corrigée immédiatement.

Les membres sont également informés que les commerces qui acceptent les certificats sont remboursés en totalité du montant des CAR dépensés chez eux. Par conséquent, ne pas remettre la monnaie revient à encaisser de l'argent qui ne leur

revient pas légitimement. Par exemple, si un client utilise un CAR de 75 \$ pour régler une facture de 68,97 \$, le commerçant doit lui remettre la différence, soit 6,03 \$. « Ne pas rendre la monnaie et demander le remboursement total du CAR revient à s'approprier indûment des fonds », explique Mme Dubé.

La CCKL compte sur la collaboration de tous pour assurer le bon fonctionnement du système des certificats d'achat régionaux dans la région.

Source : CCKL

## UN BILAN POSITIF POUR LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU PROJET DE RÉNOVATION DES SALONS COMMUNAUTAIRES

L'Association des locataires de l'Office d'Habitation du Kamouraska Est a mené une campagne de financement de 38 000\$ pour la rénovation des salons communautaires des six HLM du Kamouraska Est. Grâce à votre appui, nous avons réalisé des travaux de peinture et d'électricité, acheté de l'ameublement et renouvelé l'habillage des fenêtres de ces lieux de rencontres où se déroulent différentes activités offertes aux 110 locataires des habitations à loyer modique (HLM) existantes dans les six localités de Mont-Carmel, Saint-Philippe-de-Néri, Saint-Pascal, Kamouraska, Sainte-Hélène et Saint-Alexandre-de-Kamouraska

### PARTENAIRES MAJEURS (10 000\$ et plus)

Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés-es - Canada  
Office d'Habitation du Kamouraska Est

### PARTENAIRES OR (5 000\$ et plus)

Caisse Desjardins Centre Est du Kamouraska (Fonds d'aide au développement du milieu)

### PARTENAIRE ARGENT (2 500\$ et plus)

Député Mathieu Rivest (Programme de soutien à l'action bénévole - Québec)

### PARTENAIRE BRONZE (1 000\$ et plus)

Association des locataires de l'Office d'Habitation du Kamouraska Est

### PARTENAIRES PARTICIPANTS (500\$ et moins)

|  |                               |
|--|-------------------------------|
| Centre de rénovation Camille Dumais Inc.   | Saint-Pascal                  |
| Club Lions                                 | Saint-Pascal                  |
| Dépanneur Boni-Soir Tabagie Acc. Lunik Inc | Saint-Pascal                  |
| Électrize Inc.                             | Saint-Pascal                  |
| Les Serres de la rive                      | Saint-Pascal                  |
| Pharmacie Familiprix Extra                 | Saint-Pascal                  |
| Samuel Lebrun, entrepreneur spécialisé     | Saint-Pascal                  |
| Tannerie Des Ruisseaux                     | Saint-Pascal                  |
| Armand Saint-Onge                          | Mont-Carmel                   |
| Épicerie du coin                           | Saint-Alexandre-de-Kamouraska |
| Plomberie Pascal Dumais                    | Saint-Philippe-de-Néri        |

0075H2424

Actualité

## ÉVÉNEMENT REPORTÉ AU 16 JUIN

La **TOURNÉE D'ESSAIS**  
de **MOTOS YAMAHA** passe  
chez **TECH MINI MÉCANIQUE**  
le **16 Juin 2024** de 10 h à 16 h.

L'événement qui était prévu le 9 juin a été reporté en raison du mauvais temps.

*Nous sommes désolés pour les inconvénients occasionnés.*



\* Photo à titre indicatif.  
Détails chez



**TECH**  
MINI-MÉCANIQUE



C'est votre chance d'essayer  
certaines des motos de route  
les plus populaires de Yamaha!

4093H2424\_2

196, ch. Haut de la Rivière, Saint-Pacôme • 418 852-2922 • [www.techminimecanique.com](http://www.techminimecanique.com)



## NOTRE SOIRÉE HOMMAGE A PERMIS DE SOULIGNER LE DÉPART À LA RETRAITE DE PLUSIEURS COLLÈGUES...

MERCI à chacun de vous d'avoir choisi de faire carrière chez nous et d'avoir participé à l'avancement de notre Cégep.

MERCI à chacun de vous pour votre passion, votre expertise et votre énergie qui ont enrichi chaque jour notre maison d'enseignement.

*Un merci particulier à Marie-Claude Deschênes, directrice générale bientôt retraitée, pour avoir contribué à bâtir une équipe solide qui voit loin, juste ici.*

**Bonne retraite !**



Montmagny  
La Pocatière  
Témiscouata

# VOYEZ LOIN





Retraités présents (de gauche à droite) : Marie-Claude Deschênes, Suzie Mignault, Carole Soucy, Claude Dufour, Guy Labrie, Donald Ruest, Lise Martin

## Consultation publique

Présentation de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie de  
l'Étude de regroupement municipal – Le portrait des  
municipalités et Les composantes du projet.

 Jeudi 20 juin 2024

 À 19 h 30

 Cathédrale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière,  
203, 4<sup>e</sup> avenue Painchaud, La Pocatière

**Nous vous attendons  
en grand nombre!**



Vous n'êtes pas disponible à cette date? Vous êtes les bienvenus à la consultation publique de la Municipalité qui aura lieu le mercredi 19 juin, au même endroit.



# La passion et les défis de l'agriculture moderne

À l'occasion du centenaire de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Nathalie Lemieux, présidente de la section Bas-Saint-Laurent, affirme que le gouvernement porte une oreille attentive aux demandes des membres face à la crise qui se poursuit. La récente entente de principe en est la preuve. Le thème retenu pour les 100 ans de l'UPA, Du cœur au ventre, illustre la détermination des producteurs agricoles qui ont toujours su s'adapter et relever les défis.

MARC LAROUCHE

«Du cœur au ventre, ça résume l'énergie et la détermination des agriculteurs à maintenir leurs entreprises viables et prospères, malgré les défis croissants, explique la présidente. Vous savez, les défis ont toujours été présents. Ils ont évolué, touchant maintenant davantage les aspects environnementaux, climatiques et économiques, dit-elle. Les enjeux contemporains exigent des solutions innovantes et adaptées, tout en nécessitant un soutien accru des gouvernements.»

Chute des revenus nets et taux d'endettement important jumelé à des taux d'intérêt élevés sont autant d'éléments qui empêchent les entreprises agricoles de reprendre leur souffle. «Je sens une écoute attentive de la part du gouvernement», ajoute Nathalie Lemieux. De fait, l'entente de principe prévoit l'instaura-

tion de diverses mesures, notamment en matière de soutien économique, de régulation agricole, et de réduction de la bureaucratie.

Le premier ministre François Legault a affirmé qu'il bonifiera certains programmes pour aider les agriculteurs à absorber la hausse des taux d'intérêt. De même, une aide supplémentaire est prévue pour les producteurs maraîchers pour pallier les pertes subies lors des pluies abondantes de 2023.

Des mesures sont aussi prévues pour alléger la paperasse. «La bureaucratie éloigne les agriculteurs de leurs champs et de leurs animaux. On passe de plus en plus d'heures dans nos bureaux à remplir des registres. La nécessité de rendre des comptes sur des aspects variés, comme l'environnement et l'économie, empiète

sur du temps précieux que nous devrions consacrer à nos activités de production», ajoute Mme Lemieux.

Par exemple, elle cite la période d'épandage. Les réglementations actuelles imposent des dates strictes pour l'épandage, sans prendre en compte les variations climatiques annuelles. «Nos saisons s'allongent, et les conditions de sol varient. Est-ce qu'on peut envisager une période d'épandage plus flexible, ajustée selon les conditions réelles de l'année?»

Nathalie Lemieux estime que le gouvernement devrait reconnaître les compétences des agriculteurs modernes, souvent formés au cégep ou à l'université. «Ils sont de plus en plus professionnels. Ils ne feront rien qui nuise à leur développement ou à l'environnement. Il faudrait qu'on nous fasse confiance, et qu'on nous accorde une certaine flexibilité dans les régulations», conclut la présidente, appelant à une collaboration renforcée entre les agriculteurs et les gouvernements pour surmonter les défis actuels et futurs. «On se parle, mais on doit aussi agir ensemble.»



Nathalie Lemieux. Photo : Marc Larouche

## Consultation publique

Présentation de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie de l'Étude de regroupement municipal – Le portrait des municipalités et Les composantes du projet.

📅 Jeudi 20 juin 2024

🕒 À 19 h 30

📍 Salle du Tricentenaire,  
111, rue de l'Église, Rivière-Ouelle

Nous vous attendons  
en grand nombre!



0333H2424\_2

# Mérite jeunesse de projection

Nous sommes fiers de reconnaître la contribution de partenaires ou de collaborateurs qui se sont distingués par leur implication et leur engagement auprès de notre clientèle ou de nos projets.

*Josée Bourgoin, propriétaire de Créations Vitalis*

Projection tient à exprimer sa reconnaissance envers l'engagement exceptionnel de Josée Bourgoin dans le projet Leader 2.0 (projet alliant le développement personnel/interpersonnel et les arts, réalisé dans les 3 écoles secondaires du territoire). Sa passion pour l'art et son dévouement à la cause de la santé mentale chez les jeunes ont permis de créer un espace inspirant pour eux. Grâce à sa vision et son expertise, les jeunes ont pu être sensibilisés au développement personnel et interpersonnel. Ses conférences, les échanges et les moments de partage sont clairement des graines semées qui germeront dans l'avenir. Nous tenons à vous remercier pour votre collaboration et votre soutien indéfectible tout au long de ce projet. Votre énergie, votre créativité et vos expériences de vie ont été des piliers fondamentaux dans la réussite du projet. Nous espérons vivement pouvoir continuer à collaborer avec madame Bourgoin pour développer d'autres initiatives tout aussi inspirantes et enrichissantes. Encore une fois merci!

*Christelle Lévesque, agente en développement/soutien de projets*



*Alexandre St-Onge, enseignant en arts et agent socioculturel au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*



Projection est heureux de souligner la collaboration d'Alexandre St-Onge dans le cadre du projet Leader 2.0. Son dévouement et son engagement ont été une clef majeure dans la réussite et le bon déroulement du projet. C'est grâce à monsieur St-Onge, qui a recruté une belle équipe de jeunes, veillé au bon fonctionnement, trouvé des locaux adaptés, supporté le projet à plusieurs égards, que nous célébrons ce moment de reconnaissance envers le « plus » qu'il fait au quotidien pour les jeunes avec qui il travaille, ainsi que les collaborateurs. Votre implication et votre ouverture méritent donc d'être soulignées. Merci et au plaisir de collaborer à nouveau avec vous!

*Christelle Lévesque, agente en développement/soutien de projets*

Secrétariat  
à la jeunesse

Québec

projektion  
CARREFOUR  
jeunesse • emploi

Pour connaître l'ensemble de nos services,  
communiquez avec nous!

Saint-Pascal : 580C, rue Côté - 418 492-9127  
La Pocatière : 212, 4<sup>e</sup> Avenue - 418 371-1377  
info@projektion16-35.ca



Christelle Lévesque  
Agente en développement de projets  
clevesque@projektion16-35.ca

Le Service en développement de projets accompagne les jeunes dans l'implantation de projets pour leur faire vivre des expériences concrètes en entrepreneuriat et en bénévolat.

099112424

## Consultation publique

Présentation de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie de  
l'Étude de regroupement municipal – Le portrait des  
municipalités et Les composantes du projet.

📅 Mercredi 19 juin 2024

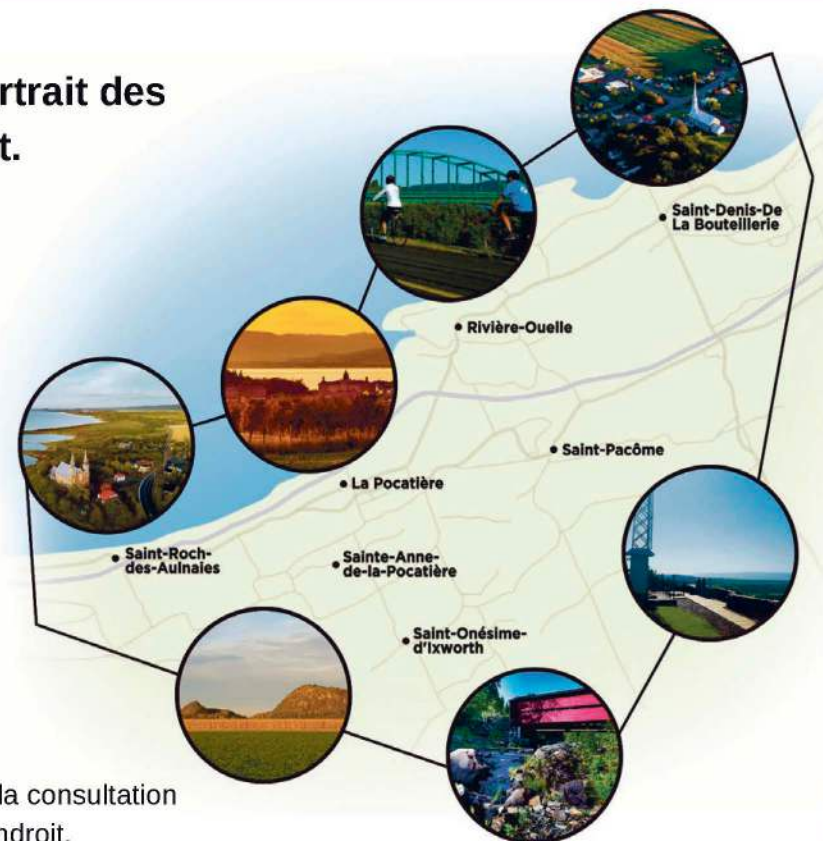
🕒 À 19 h 30

📍 Cathédrale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière,  
203, 4<sup>e</sup> avenue Painchaud, La Pocatière

Nous vous attendons  
en grand nombre!

  
**Sainte-Anne  
de-la-Pocatière**

Vous n'êtes pas disponible à cette date? Vous êtes les bienvenus à la consultation  
publique de la Ville qui aura lieu le jeudi 20 juin, au même endroit.



# Participez au financement de la bande dessinée *Baptême dans le feu*

Les amateurs de bandes dessinées d'horreur ont de quoi se réjouir. Les Chroniques du Grimoire noir annoncent le lancement en prévente de leur prochain album, *Baptême dans le feu*. Ce nouvel opus, illustré par Louis Paradis, natif de Rivière Ouelle, et scénarisé par Nick Micho, promet de plonger les lecteurs dans un univers sombre et captivant.

MARC LAROUCHE

Dans une démarche inédite, *Baptême dans le feu* est mis en prévente sur deux plateformes de financement participatif: Kickstarter et Ulule. « Cette stratégie vise à toucher à la fois les fans francophones et anglophones, offrant à chacun la possibilité de soutenir la création de cette bande dessinée prometteuse », note Louis Paradis. Avec un objectif initial de 666 \$ sur chaque plateforme, chaque contribution servira à concrétiser ce projet ambitieux.

## Plongée dans les ténèbres

De l'aveu de Nick Michaud, *Baptême dans le feu* se distingue par son récit envoûtant et ses illustrations saisissantes. « Les lecteurs sont entraînés dans une histoire où l'obscurité règne en maître, peuplée de personnages intrigants et de rebondissements inattendus. Ainsi, nous continuons de repousser les limites de l'imagination avec cette nouvelle aventure. »

L'histoire de *Baptême dans le feu* est centrée sur Philippe et Julia, un couple qui

découvre avec horreur que leur fils décédé est en enfer. Désespérés, ils se tournent

vers une voyante qui leur propose un rituel de baptême pour sauver leur enfant. Mais pour y parvenir, Philippe et Julia doivent entreprendre un voyage périlleux en enfer, confrontant les aspects les plus sombres de l'humanité. Ce récit promet d'être une odyssée à la Dante, avec une touche de vice et de malsain.

Les préventes de *Baptême dans le feu* ne sont pas seulement une occasion d'acquiescer un exemplaire anticipé de cette BD tant attendue, mais représentent également un soutien crucial pour l'équipe créative des Chroniques du Grimoire noir, en leur permettant de continuer à produire des œuvres de qualité.

## Deux nouvelles cabines s'ajoutent aux Perchoirs du Cirque

Devant l'engouement et la curiosité suscités par leurs hébergements insolites en nature, Les Perchoirs du Cirque annoncent l'ajout de deux nouvelles cabines pour la saison estivale 2024. Dès la mi-juin, il sera possible pour les touristes et amoureux de plein air de réserver leurs nuitées dans l'une de ces étonnantes maisonnettes, suspendues ou déposées entre ciel, terre et mer.

Inspirés des prouesses des artistes de cirque, ces deux perchoirs tout frais rejoignent les cinq cabines intégrées depuis 2021 dans le décor de Saint-Germain-de-Kamouraska. « Chaque unité offre un emplacement et une architecture uniques, reflétant les contorsions des acrobates du Cirque de la Pointe Sèche qui se donnent en spectacle dans le même vaste domaine montagneux », relate Alex-Ann Simard, responsable des communications.

« Après trois saisons d'activité et un taux d'occupation au-delà de nos

attentes, nous sommes excités de déployer la deuxième phase de notre projet d'hébergement. Ainsi, nous rendons encore plus accessible notre site enchanteur aux gens qui souhaitent vivre une nuit de rêve et un réveil en nature et en toute intimité, devant le majestueux fleuve Saint-Laurent », affirme Élyme Gilbert, fondateur des Perchoirs du Cirque, un projet qu'il a imaginé pendant la pause pandémique.

Affichant des formes et des matériaux organiques qui s'harmonisent à leur environnement, toutes les cabines

ont été conçues et construites avec la collaboration d'Alexandre Maheux de l'entreprise d'ébénisterie Inter Ligna. Qu'elles soient suspendues à une paroi rocheuse ou blotties au creux de la forêt, elles offrent à leurs locataires le privilège de voir loin et grand, sans être vus.

Vous pouvez réserver à [www.lesperchoirsducirque.com](http://www.lesperchoirsducirque.com). Entamée à la fin mai, la saison 2024 s'étirera jusqu'à la mi-octobre.

Source : Cirque de la Pointe-Sèche

# Consultation publique

Présentation de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie de l'Étude de regroupement municipal – Le portrait des municipalités et Les composantes du projet.

Mercredi 19 juin 2024

À 19 h 30

Complexe municipal  
5 Route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie

Nous vous attendons  
en grand nombre!



Municipalité de  
Saint-Denis-  
De La Bouteillerie



0329H2424\_2



## Avis de décès

**Josée Michaud (1956-2024)**  
Saint-Pascal

Le 24 mai 2024, est décédée à l'âge de 67 ans et 11 mois Mme Josée Michaud, épouse de M. Jacques Richard; fille de feu Mme Thérèse Raymond et de feu M. Benoit Michaud. Elle demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

**La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 14 juin 2024 dès 12 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h, au salon de Saint-Pascal et de là au cimetière de Kamouraska.**

Elle laisse dans le deuil son époux, Jacques Richard; ses enfants : Jean-David (Cindy), Lysanne (Paul-Raphaël), Marie-Christine; ses petits-enfants : Alexane, Maylie, Edouard, Jax; son frère, Henri (Jacinthe Dompierre), ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Michaud et Richard ainsi que ses amis(es). Compte tenu de ses implications et des causes qui lui tenaient à cœur, il serait apprécié que vos condoléances puissent se traduire par un don à l'Association des personnes handicapées du Kamouraska Est Inc. (APHK), 655, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 ou à un organisme jeunesse de votre choix.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



## Avis de décès

**Guy Lamothe (1937-2024)**  
Saint-Pascal

À la Résidence Labrie de Saint-Pascal, avec l'aide médicale à mourir, le 30 mai 2024, à l'âge de 86 ans et 7 mois est décédé Guy Lamothe, époux de Madeleine Pelletier; fils de feu Carmen Girard et de feu Roger Lamothe.

Il laisse dans le deuil son épouse, Madeleine Pelletier, des membres de sa famille et de précieux amis(es).

**Selon ses volontés, il n'y aura pas d'exposition, ni de service religieux, ni de cérémonie commémorative.**

Des remerciements sont adressés aux Drs Maxime Ouellet et Philippe Nobert, aux infirmières du CLSC, aux physiothérapeutes, à Mme Élisabeth Desjardins, agente de relation humaine, ainsi qu'au personnel de la Résidence Labrie. Un merci particulier à Mme Marie-Ève Gagnon, directrice, qui au cours des préparatifs pour ce voyage, nous a accordé aide et soutien.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au Comité de milieu de vie de la Résidence Labrie, à l'attention de Mme Marie-Ève Gagnon, Résidence Labrie, 465, av. Chapleau, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0. Pour Guy, c'est une marque de reconnaissance. Cette gratitude sera au profit des résidents.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



## Avis de décès

**Gérard Roussel (1934-2024)**  
Mont-Carmel

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 18 avril 2024, est décédé à l'âge de 89 ans et 11 mois M. Gérard Roussel, époux de Mme Jeannine Lebel; fils de feu Mme Rose-Anna Desjardins et de feu M. Joseph Roussel. Il demeurait à Mont-Carmel, Kamouraska.

**La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 15 juin 2024 dès 12 h 30. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h, au salon de Saint-Pascal et de là au columbarium de la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal.**

Il laisse dans le deuil son épouse, Jeannine Lebel; ses enfants : Lyne (feu Michel Gagnon), Daniel (Nathalie Mercier), France (Gaétan St-Jean); ses petits-enfants : Karine (Patrick Goulet), Julie (Geoff Holbrook), Israël (Roxanne Ferland), Dave (Anne Forand Corbeil), Carl (Camylia Shuller); ses arrière-petits-enfants : Mathis, Abygaëlle, Jacob, Alycia. Il était le frère de : feu Raoul (feu Simone Boivin), feu Georges, feu Charles, feu Fernand, feu Jean (feu Laurette Plourde), feu Jeanne (feu Lucien Lemieux), feu Rita (feu Jean Drapeau), feu Gemma (feu Robert Boucher), feu Thérèse (feu Johnny Deblois), feu Madeleine (feu Gabriel Voyer); le beau-frère de : Cécile (feu Armand D'Anjou), Jean-Paul (Jeannine Gagnon), feu Gérard (feu Jeannette Robichaud). Il laisse également dans le deuil ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Roussel et Lebel ainsi que ses amis(es).

Des remerciements particuliers sont adressés à Dr Maxime Ouellet, à Dre Marie-Eve Fromentin, à Dr Philippe Nobert, au personnel de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima ainsi qu'au personnel de la Résidence des Bâtisseurs de La Pocatière pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation québécoise du cancer, 190, rue Dorchester, bureau 50, Québec (Québec) G1K 5Y9.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron  
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal  
www.groupefunerairecaron.com  
418 492-2222



## Avis de décès

**Réal Lévesque (1936-2024)**

« Réal Lévesque Électrique inc, La Pocatière. »

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 31 mai 2024, est décédé à l'aube de ses 88 ans, M. Réal Lévesque époux de feu Mme Janine Hudon. Fils de feu M. Jean-Baptiste Lévesque et feu Mme Alice St-Pierre, il demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

**Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9<sup>e</sup> rue, boul. Desrochers, La Pocatière, le vendredi 14 juin 2024, de 13 h à 14 h 55. Un Hommage à la vie sera célébré ce même jour à 15 h, en la chapelle du Complexe funéraire, et sera suivi de l'inhumation au cimetière des Pins.**

Il laisse dans le deuil ses enfants : Guylaine (Lucien Duval), Denis (Brigitte Lévesque); ses petits-enfants : Yan, Steven, Vincent (Anne-Sophie Racine), Élise, Érika (Jean-Pierre Breton), Mérina (Maxime Gagnon); ses arrière-petits-enfants. Il était également le père de feu Carl. Il était le frère et le beau-frère de : feu Marie-Paule (feu Ernest Bélanger, feu Clément Tardif), feu Jean-Clément (Thérèse Courchesne), feu Fernande (feu Paul Bélanger), feu Raymond (feu Rachel Barbeau), feu Gemma (feu Yvon Martin), Anne-Marie (feu Bernard Gendron), feu Juliette (André Lemay), feu Camille (Denise Soucy), feu Albert (Jeannette Lizotte), Gaétan (Josée Blais), Gilles (Louise Lévesque), feu Marius. De la famille Hudon, il était le beau-frère de : feu Lucia (feu Armand Dumais), Rose-Hélène, Nicole (feu Gilles Gagnon). Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille désire remercier les membres du personnel de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima et ceux de la Résidence Hélène Lavoie de La Pocatière, pour leur soutien, leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Don en ligne : [www.fondationhndf.ca](http://www.fondationhndf.ca)

Pour renseignements :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.  
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet  
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371  
Courriel : [rmpel@videotron.ca](mailto:rmpel@videotron.ca)  
Site web : [www.maisons-funeraires.com](http://www.maisons-funeraires.com)  
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



## Avis de décès

**Jacques Caron (1952-2024)**  
L'Islet

Au Centre d'hébergement de Saint-Jean-Port-Joli, le 9 mai 2024 à l'âge de 71 ans est décédé monsieur Jacques Caron, époux de madame Claire Gagnon. Fils de feu dame Cécile Giasson et de feu monsieur Marc Caron, il demeurait à L'Islet.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Maxime (Anindita Peu), sa fille Marie-Hélène (Caroline Fugère), ses petites-filles, Clémence et Simone Caron.

Il était le frère et le beau-frère de : Céline (Joël Fieujean), Denis, Michel, feu Robert (Cécile Marien), Suzanne (Stephen Caldas), Yvon (Nathalie Lagacé) et G. Daniel (Maria-Téresa Aparicio);

de la famille Gagnon : feu Régina, Denis (Marie Manseau), feu Lucie et Alfred (Marie-Josée Larocque).

Sont aussi affectés par son départ, ses neveux et nièces, cousins, cousines et ses amis(es).

De sincères remerciements sont adressés à l'ensemble du personnel du Centre d'hébergement de Saint-Jean-Port-Joli pour leur soutien, leurs attentions, la qualité de leur approche et de leurs soins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Services de Santé de la MRC de L'Islet (plus particulièrement pour le service des loisirs du CHSLD de Saint-Jean-Port-Joli), 430, rue Jean Leclerc, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0. <https://www.jedonneenligne.org/fondationsantelisle/DIM/>

**Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire**

**De la Durantaye & Fils**  
4, ch. du Roy Ouest  
Saint-Jean-Port-Joli

**le samedi 15 juin à compter de 13 h. Une célébration en sa mémoire aura lieu le samedi 15 juin 2024 à 15 h 30 à la résidence funéraire.**

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : [info@deladurantaye.qc.ca](mailto:info@deladurantaye.qc.ca) Site web : [www.deladurantaye.qc.ca](http://www.deladurantaye.qc.ca).  
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



## Remerciements de sympathie

**Fleur-Ange Sylvestre Desmeules**  
Rivière-Ouelle

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de Mme Fleur-Ange Sylvestre survenu le 26 avril dernier. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées.

Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Son époux M. Jean-Noël Desmeules; ses enfants : Nathalie (Martin Lafrance), Steeve (Carolynne Pelletier); ses petits-enfants : Louis et Alyssane Desmeules.

## Un triathlète de la région se qualifie pour les championnats du monde

La saison des triathlons a commencé dans la belle province avec le récent Triathlon de Québec, ayant eu lieu le samedi 1<sup>er</sup> juin dernier à la base de plein air de Sainte-Foy. Deux triathloniens de Saint-André-de-Kamouraska ont participé à cet événement, ce qui a permis à l'un d'eux de se qualifier pour les championnats de monde de triathlon groupe d'âge qui se tiendront en 2025 à Wollongong, en Australie.

JOSÉ SOUCY

En effet, sur la distance olympique (1500 m de nage, 40 km de vélo, 10 km de course à pied), Daniel Lepage s'est démarqué avec une première position dans sa catégorie d'âge. « Je suis très content de ma performance, car j'ai réussi à boucler l'épreuve en 2 h 18. C'était par ailleurs la seule et unique occasion pour moi de me qualifier pour les championnats du monde sur un événement au Québec. Qui plus est, il n'y avait qu'une seule place par groupe d'âge », a-t-il déclaré.

Quant à Émilie Labrosse, elle a terminé deuxième dans sa catégorie, et ce, en un temps de 2 h 31. « Je n'avais pas d'attente sur ce premier triathlon de la saison. Après une saison hivernale d'entraînement dans les trois disciplines, j'avais bien hâte de voir l'état de ma forme. Je suis donc satisfaite du résultat! », a-t-elle commenté.

### Triathlon du Mont-Saint-Mathieu

Le triathlon de Québec était la première étape de la Coupe Québec Triathlon (CQT) qui compte au total huit événe-

ments à travers la province. Les athlètes qui participent à la CQT doivent compléter un certain nombre d'épreuves pour être admissibles au classement final.

Cette année, le triathlon du Mont-Saint-Mathieu dans les Basques aura lieu le dimanche 18 août prochain. Il fait partie des événements de la CQT en accueillant la septième étape. Il s'agit d'une première pour cette compétition qui en sera, rappelons-le, à sa quatrième édition.

Outre l'épreuve olympique à laquelle participeront les deux triathloniens, d'autres distances sont proposées au courant de la saison, dont le triathlon initiation qui par ses courtes distances — 375 m de nage, 10 km de vélo et 2,5 km de course à pied — demeure, dit-on, la parfaite occasion pour découvrir la discipline.



Émilie Labrosse et Daniel Lepage.



### Avis de décès

**Jean-Marie Bélanger (1944-2024)**

Saint-Roch-des-Aulnaies

À son domicile, le 31 mai 2024, est décédé à l'âge de 79 ans et 9 mois, M. Jean-Marie Bélanger époux de Mme Pierrette Pelletier. Fils de feu M. Alphonse Bélanger et feu Mme Marie-Anna Caron, il demeurait à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Les membres de la famille recevront les condoléances au **Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9<sup>e</sup> rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 15 juin 2024, de 9 h à 10 h 55. Une cérémonie d'adieu sera célébrée ce même jour à 11 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront inhumées au cimetière de Saint-Roch-des-Aulnaies.**

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Pierrette; ses enfants : Marie-Claude (Mario Goguen), Christian qui nous a quittés, France (Martin Lambert); ses petits-enfants : Léanne Goguen, Dominique Goguen, Laurent Lambert. Il était le beau-frère de : Jules Pelletier (feu Thérèse Dionne, Françoise Gagnon), Ludger Pelletier (Gisèle Pellerin). Sont aussi affectés par son départ ses cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le Dr Jacques Rivest, la Dre Amélie Tremblay-St-Germain et la Dre Michelle Boulanger, pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société de recherche sur le cancer. Don en ligne : [www.recherche-cancer.ca](http://www.recherche-cancer.ca)

Pour renseignements :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.  
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet  
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371  
Courriel : [rmpel@videotron.ca](mailto:rmpel@videotron.ca)  
Site web : [www.maisons-funeraires.com](http://www.maisons-funeraires.com)  
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



### Anniversaire de décès

**Marcel Fortin**

« Une année s'est écoulée depuis ton départ. De savoir que là-haut tu as trouvé la paix, la sérénité et le bonheur, nous aide à accepter le vide laissé par ton absence. Tu nous manques. »

Le dimanche 16 juin 2024 à 10 h, une messe anniversaire sera célébrée en l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies, en souvenir de M. Marcel Fortin conjoint de Mme Ghislaine Bossinotte et père de Régis B. Fortin.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille pour cette célébration.



### Remerciements de sympathie

**Cécile Roussel**

La Pocatière

Sachez que nous sommes touchés par la compassion et le réconfort que vous nous avez témoignés à la suite du décès de notre tante Mme Cécile Roussel, survenu le 11 mai 2024.

Nous vous remercions sincèrement pour votre présence, vos offrandes et vos prières.

Sa belle-sœur Mme Madeleine Drapeau; sa proche-aidante Reina Roussel; ses neveux et nièces des familles Roussel, Saint-Onge, Dubé et Vézina.



### Avis de décès

**Valéda Point Pelletier (1929-2024)**

La Pocatière

Au Centre Villa Maria de Saint-Alexandre le 14 mai 2024 est décédée à l'âge de 94 ans et 10 mois, Mme Valéda Point épouse de feu M. Lionel Pelletier (Fondateur de Produits Unic Enr). Fille de feu M. Arthur Point et feu Mme Wilhelmine St-Pierre, elle demeurait à La Pocatière.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à La Résidence funéraire Marius Pelletier, 409, 9<sup>e</sup> rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 15 juin 2024 de 12 h à 13 h 55. Une cérémonie d'adieu sera célébrée ce même jour à 14 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront déposées au columbarium.

Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Rita (feu Léopold Sirois), feu Jeannine (feu Henry Edward Pelletier), feu Annette (feu Albert Sirois, feu André Beauchemin), feu Reina (feu Roger Hudon), Lorraine (feu Henri Hudon), Colette (feu Léon Ouellet), feu Marcel (Annette Soucy), feu Réal. De la famille Pelletier, elle était la belle-sœur de : feu Edmond (feu Céline Lavoie), feu Marie-Ange (feu Camille Thériault), feu Paul-Émile (feu Étienne Morin), feu Roland (feu Régina Gaudet, feu Huguette Martin), feu Jeannette (feu Irénée Lévesque), feu Raoul (feu Albertine Lizotte), feu Gérard (feu Gilberte Tanguay), feu Jean-Luc (Laurence Lagacé), feu Carmelle (feu Valère Landry). Sont aussi affectés par son départ ses filleuls : Suzanne Pelletier et Denis Hudon; plusieurs autres neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis.

La famille remercie le personnel soignant du Centre Villa Maria de Saint-Alexandre, pour son dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Dons en ligne : [www.fondationhndf.ca](http://www.fondationhndf.ca)

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.  
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet  
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371  
Courriel : [rmpel@videotron.ca](mailto:rmpel@videotron.ca)  
Site web : [www.maisons-funeraires.com](http://www.maisons-funeraires.com)  
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



### Remerciements de sympathie

**Carmelle Pelletier Landry**

La Pocatière

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de Mme Carmelle Pelletier survenu le 23 avril dernier. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées.

Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Sa fille Rachel (Claude Chamberland); ses petits-enfants : Luc (Marie-Pierre Dumais), Annie (Dominic Béchard); ses arrière-petits-enfants : Charles, Frédéric, Loïc, Cédric et Rosalie.



034812424\_3

## On recrute

### Coordonnateur.trice aux services horticoles

#### Si tu...

- Es une personne intéressée par le verdissement urbain ;
- Es axé.e sur le développement durable ;
- Es capable de te salir les mains, mais aussi de rédiger des rapports ;
- Es quelqu'un de polyvalent, débrouillard avec un leadership bienveillant.

#### Envoie ta candidature à

ressources.humaines@lapocatiere.ca

Consulte l'offre d'emploi au  
[www.lapocatiere.ca/emplois/](http://www.lapocatiere.ca/emplois/)  
ou scanne le code QR



**La Pocatière**

**La Pocatière**

## On recrute Greffier.ière

#### Si tu...

- » As un baccalauréat en droit ou une formation juridique pertinente ;
- » Es intéressé.e par le monde municipal ;
- » Connais les lois sur le bout de tes doigts ;
- » Es capable de travailler sous pression ;
- » Traites l'information reçue avec discrétion et confidentialité ?

#### Envoie ta candidature à

ressources.humaines@lapocatiere.ca



Consulte l'offre d'emploi au  
[www.lapocatiere.ca/emplois/](http://www.lapocatiere.ca/emplois/)  
ou scanne le code QR



**POITRAS**

UNE ENTREPRISE

**À LA FINE POINTE  
DE LA TECHNOLOGIE**

Nous avons une place pour toi.  
**Joins-toi à l'équipe!**

[carrieres.fonderiepoitras.com](http://carrieres.fonderiepoitras.com)

[carrieres@fonderiepoitras.com](mailto:carrieres@fonderiepoitras.com)

418 247-5041 poste 223

## Du cinéma en plein air à Saint-Pascal

Cet été, le Comité art et culture de Saint-Pascal, Ville en Santé, vous réserve une série de soirées cinéma en plein air à la Place de l'Expo. Trois dates sont à retenir : les samedis 29 juin, 27 juillet et 31 août.

Ces soirées promettent une expérience cinématographique mémorable pour toute la famille. Chaque séance est minutieusement préparée autour de trois thématiques de films : européens, asiatiques et américains. Les projections débutent à 18 h à l'intérieur du bâtiment ancestral avec un film adapté aux plus jeunes, suivies d'une sélection de deux courts métrages et d'un long métrage à partir de 20 h. La seconde partie de la soirée se déroulera en plein air, offrant une ambiance estivale sous les étoiles.

L'événement est gratuit et ouvert à tous. Des options de restauration seront disponibles avec une contribution volontaire, incluant du popcorn, des boissons rafraîchissantes et des hot-dogs pour sa-

tisfaire les petites faims des cinéphiles. Nous vous invitons à venir équipés de votre chaise pour profiter pleinement de la soirée.

Source: Comité art et culture de Saint-Pascal

**49% des Québécois ont des difficultés de lecture**

Il n'est jamais trop tard pour apprendre.

Appelez-nous : 1 800 361-9142  
foundationalphabetsation.org

Fondation pour l'alphabétisation  
Des mots d'espoir

**ACK**  
ACTION CHÔMAGE  
kamouraska côte-du-sud  
rivière-du-loup témiscouata les basques

**OFFRE D'EMPLOI**

**COORDONNATEUR/  
COORDONNATRICE**

Consultez l'offre au :  
[www.actionchomagekamouraska.org/offre-emploi](http://www.actionchomagekamouraska.org/offre-emploi)

Envoyez votre candidature à  
[coordonnateur@a-c-k.org](mailto:coordonnateur@a-c-k.org)  
avant le 21 juin

### OFFRES D'EMPLOI

#### Les Habitations Saint-Pacôme *Résidence du Lys d'Argent*



Les Habitations Saint-Pacôme est à la recherche de personnes responsables et disponibles pour travailler à la résidence du Lys d'Argent pour 20 à 25 résidents.

#### PRÉPOSÉS(ES) AUX BÉNÉFICIAIRES

- (AP-RPA) poste permanent
- Deux nuits par semaine et une fin de semaine sur deux
- Remplacements sur d'autres quarts de travail selon la disponibilité de la personne

#### CUISINIER(ÈRE)

- 2 jours par semaine et une fin de semaine sur deux
- Expérience requise mais non obligatoire

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de :

Par la poste : Les Habitations Saint-Pacôme  
18, rue Martin, Saint-Pacôme (Québec) GOL 3X0

Par télécopieur : 418 852-5411

Par courriel : [leshabitationsst.pacome@gmail.com](mailto:leshabitationsst.pacome@gmail.com)

**Air Liquide**

**CHAUFFEUR(SE) CUEILLETTE  
ET LIVRAISON recherché(e)  
à Saint-Jean-Port-Joli  
Permis classe 3**



- Pension avec contribution de l'employeur
- Salaire compétitif
- Assurances complètes dès le jour 1
- 3 semaines de vacances dès la première année

Faites parvenir votre CV :  
[CarrieresCanada@airliquide.com](mailto:CarrieresCanada@airliquide.com)

**ESTIMATEUR(TRICE)  
POUR LES ENTREPRENEURS**

TEMPS PLEIN  
POSTE PERMANENT

**DUMAIS**  
camilledumais.com  
VOTRE CENTRE DE RÉNOVATION DEPUIS 1953!

**VOS RESPONSABILITÉS :**

- Analyser les plans, les dessins, les spécifications et tout autre document lié au projet pour comprendre les exigences et les détails techniques;
- Estimer les quantités de matériaux nécessaires;
- Identifier et contacter des fournisseurs potentiels pour obtenir des prix compétitifs sur les matériaux;
- Créer des devis détaillés et précis selon la demande.

**VOTRE PROFIL :**

- DEC en technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment, spécialisation en estimation de construction ou toute autre expérience pertinente en tant qu'estimateur;
- Excellentes compétences en analyse et en qualification;
- Rigueur et précision au niveau des détails;
- Avoir une excellente pensée critique pour offrir la meilleure option;
- Capacité à travailler en équipe ainsi qu'individuellement;
- Capacité à s'adapter facilement.

**NOUS VOUS OFFRONS :**

- Un programme d'assurances collectives ainsi qu'un fonds de pension avec participation de l'employeur;
- Des congés maladie et mobiles;
- Des rabais employés sur les produits de vente;
- Des vêtements de travail offerts par l'entreprise.

Offre d'emploi complète au [unoria.coop](http://unoria.coop) dans la section Emplois

**VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CANDIDATURE  
À L'ATTENTION DE M. GUILLAUME LÉVESQUE**

1005 rue Lévesque, Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0  
[info@camilledumais.com](mailto:info@camilledumais.com)



## OFFRE D'EMPLOI

### TECHNICIEN OU TECHNICIENNE COMPTABLE ET GREFFIER OU GREFFIÈRE

La Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de technicien ou technicienne comptable et greffier ou greffière. Sous la responsabilité du supérieur immédiat, le titulaire aura les responsabilités de concilier toutes les informations financières pour l'élaboration des états financiers de la municipalité et apporter un soutien quant au suivi administratif des dossiers, des règlements, de la préparation des assemblées du conseil municipal et effectuer toutes autres tâches connexes

#### Sommaire du poste

Plus spécifiquement, quant à l'aspect comptabilité, le titulaire aura à :

- Produire les états financiers mensuels et annuels;
- Produire les rapports de taxes;
- Aider à la préparation des prévisions budgétaires;
- Traiter la paye;
- Émettre les relevés de fin d'emploi;
- Analyser et concilier les postes comptables tout en participant à la préparation du rapport financier consolidé ou tout autre rapport périodique requis;
- Préparer des dossiers d'audit de fin d'année et collaborer avec les auditeurs externes en leur fournissant les renseignements et les documents demandés;
- Appliquer les procédures de contrôle interne relatives aux activités administratives et financières;
- Collaborer à l'analyse, à la saisie des informations et la comptabilisation du service de la dette ainsi que préparer le dossier de financement;
- Analyser et préparer les transferts et amendements budgétaires et les virements de crédits et les soumettre pour validations et approbation.

Plus spécifiquement, quant à l'aspect greffe, le titulaire aura à :

- Collaborer avec la direction, à la préparation jusqu'à la fermeture et archivage des séances du conseil;
- Rédiger et diffuser des projets d'ordre du jour, des résolutions et des procès-verbaux des assemblées publiques du conseil municipal;
- Rédiger, réviser, corriger l'orthographe et faire la mise en page de divers documents ainsi que les dossiers décisionnels et autres documents déposés à la séance du conseil;
- Effectuer la préparation, la rédaction, la numérisation, le classement, l'ouverture de dossiers et l'archivage des documents;
- Rédiger, soumettre et corriger les différents projets d'avis publics et en assurer le suivi et la diffusion sur les différentes plateformes.

#### Qualifications et compétences recherchées

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en administration – option finance/comptabilité et techniques de secrétariat
- Maîtriser les outils informatiques (suite Office, Internet, etc.)
- Rigueur et autonomie
- Habilités de communication verbale et écrite (français)
- Bonne capacité de synthèse et de rédaction
- Connaissance du milieu municipal (atout)

#### Conditions de travail

Lieu de travail : Municipalité de Saint-Denis-de La Bouteillerie

Statut : Permanent à temps plein à 35 heures / semaine

Horaire de travail : lundi au (8 h à 16 h 30) et le vendredi (8 h à 12 h)

Rémunération : taux horaire variant entre 24,00 \$ et 27,00 \$ selon l'expérience ou compétences du candidat

Date d'entrée en fonction : dès que possible

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation soit par courriel, par télécopieur, par la poste ou en personne **avant le 14 juin 2024 à 16 h 30** l'attention de madame Ginette Roy, directeur général adjoint, avec la mention « **poste Technicien(ne) comptable et greffier(ère)** » à l'adresse suivante :

**Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie**  
**5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie (Québec) G0L 3R0**  
**Courriel : [ginette.roy@munstdenis.com](mailto:ginette.roy@munstdenis.com)**  
**Télécopieur : 418 498-2948**

Nous vous remercions de votre intérêt pour la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie

*Nota bene que seules les candidatures retenues seront contactées*

0329H2424



## Les municipalités de Saint-Pacôme, Rivière-Ouelle et Saint-Denis-De la Bouteillerie recrutent un

### DIRECTEUR DES OPÉRATIONS

#### Les responsabilités

- Assurer une gestion efficiente de l'ensemble des programmes subventionnés
- Responsable des différents programmes et plans en sécurité, civile, incendie, et transport
- Voir à la planification et la mise en œuvre des travaux de voirie et superviser ceux touchant à l'hygiène du milieu
- Faire la gestion des infrastructures mobilières et immobilières des municipalités et élaborer des programmes d'entretien ou d'amélioration des infrastructures et des équipements
- Avec les équipes des travaux public, assurer le bon fonctionnement des systèmes d'aqueduc et d'égouts
- Assurer un suivi administratif et technique des différents projets pertinents à son champ d'activité, issues entre autres des plans triennaux d'immobilisations
- S'assurer de la qualité des travaux réalisés et effectuer les communications adéquates entre les partenaires impliqués
- Préparer les documents d'appel d'offres associés à la fonction, en collaboration avec les autres services municipaux
- Responsable de maintenir la Santé et sécurité dans l'exécution des travaux et maintenir un programme de formation pour les employés sous sa responsabilité
- Tenir la direction générale informée de la progression des dossiers
- Gestion des plaintes
- Pouvoir agir comme directeur général adjoint, greffier-trésorier adjoint
- Toutes autres tâches connexes!

#### Profil recherché

- Détenir un diplôme dans le domaine de l'administration et en voirie ou connexe à l'emploi. Toute expérience en lien avec le poste pourra être considérée.
- Posséder 2 ans d'expérience dans un domaine connexe.
- Détenir des compétences pour la planification, la saine gestion et l'utilisation efficace des ressources.
- Posséder une expérience significative en gestion incluant les ressources humaines et financières.

#### Les conditions de travail

Le poste est permanent à temps plein et requiert certaines disponibilités en dehors des heures normales de bureau. L'horaire de travail de ce poste est de 35 heures/semaine. La rémunération s'établira en fonction de l'expérience du candidat retenu, à partir de 60 000 \$ par année.

Le lieu de travail principal est à Rivière-Ouelle!

**Nous transmettre votre curriculum vitae accompagné d'une lettre motivant votre intérêt, avant le 28 juin 2024 à 12 h, à Ginette Roy, directrice générale par intérim au [dg@riviereouelle.ca](mailto:dg@riviereouelle.ca) ou à l'adresse postale suivante :**

**Direction générale de Saint-Pacôme et Rivière-Ouelle**  
**133, route 132, Rivière-Ouelle ou**  
**7, rue Caron, Saint-Pacôme**

Nous vous remercions de votre intérêt pour les municipalités de Saint-Pacôme, Rivière-Ouelle et Saint-Denis-De la Bouteillerie. Seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.

*Note : Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.*

# Les Industries Desjardins trônent au classement

Propulsés par le vétéran Martin Bossé, les joueurs des Industries Desjardins du Kamouraska ont remporté leur duel au sommet les opposant au CIEL-FM de Rivière-du-Loup par la marque de 4 à 1, et ce, devant plus de 200 spectateurs à La Pocatière. La formation kamouraskoise se hisse ainsi seule en première position au classement, avec une fiche parfaite de quatre victoires en autant de rencontres.

JOSÉ SOUCY

Premier frappeur du rôle offensif, le nouveau venu William Pichette a donné le ton en frappant un coup de circuit dès la première manche. Les locaux ont ensuite ajouté trois autres points en fin de qua-

trième manche pour amorcer la poussée, notamment grâce à des coups sûrs de Thomy Lévesque et de Maxime Bourgelas.

Le reste a été l'affaire du droitier Martin Bossé qui filait vers un match sans

point ni coup sûr jusqu'à ce que Pierre-Yves Dubé et Luca Morin brisent la glace pour le seul point obtenu du CIEL-FM.

Bossé a ainsi mérité la victoire, n'accordant que deux coups sûrs en six manches de travail, avant de laisser sa place à Émilien Plouffe, qui a effectué les trois derniers retraits. Pour les visiteurs, le jeune Jean-Félix Soucy, dans la défaite, a malgré tout bien fait devant la puissante attaque du Kamouraska, permettant seulement six coups sûrs en cinq manches.



Martin Bossé a permis au Kamouraska d'inscrire un premier gain à la maison.  
Photo : Mélanie Dumont



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE MONT-CARME  
MRC DE KAMOURASKA

## AVIS PUBLIC

Adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.

**SECOND projet de règlement numéro 335-2024, adopté le 4 juin 2024, modifiant le règlement de zonage numéro 116-1990 de la municipalité de Mont-Carmel.**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

### 1. OBJET DU PROJET

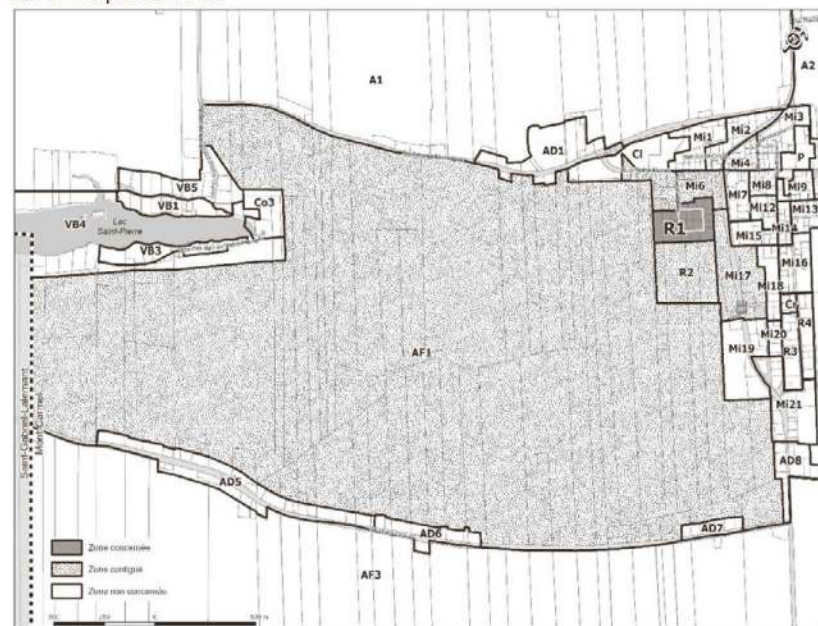
À la suite de la consultation publique s'étant terminée le 4 juin 2024 sur le **PREMIER** projet de « **règlement numéro 335-2024 visant à modifier le règlement de zonage numéro 116-1990 de la municipalité afin de permettre un bâtiment secondaire en cour avant dans la zone résidentielle R1 selon certaines conditions**, le conseil a adopté un **SECOND** projet de règlement conformément aux dispositions de l'article 128 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c A-19.1).

### 2. DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Ce **SECOND** projet de règlement contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin que ce règlement soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ c E-2.2). Le **SECOND** projet de règlement vise à l'article 3 à permettre un bâtiment secondaire en cour avant dans la zone résidentielle R1 selon certaines conditions. Une telle demande peut provenir de la zone R1 à laquelle la disposition s'applique et des zones contiguës à celle-ci, et vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone R1 à laquelle le règlement s'applique, ainsi que de celles de toute zone contiguë (Mi5, Mi6, Mi7, R2 et AF1) d'où provient une demande.

### 3. DESCRIPTION DES ZONES

La zone concernée R1 et les zones contiguës Mi5, Mi6, Mi7, R2 et AF1 sont illustrées sur le croquis suivant :



L'illustration de la zone concernée et des zones contiguës peut être consultée au bureau de la municipalité de Mont-Carmel situé au 22, rue de la Fabrique à Mont-Carmel, durant les heures régulières d'ouverture et sur le site Internet de la municipalité : <http://www.mont-carmel.ca/avis-publics-reglements-contrats/>

### 4. VALIDITÉ DES DEMANDES

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité, situé au 22, rue de la Fabrique à Mont-Carmel, au plus tard le huitième jour qui suit la présente publication;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

### 5. CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE À SIGNER UNE DEMANDE

Est une personne habile à voter :

- 1) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 4 juin 2024 :
  - Être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
  - Être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec.
- 2) Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 4 juin 2024;
  - Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois.
- 3) Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 4 juin 2024;
  - Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone concernée depuis au moins 12 mois;
  - Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. La procuration doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Dans le cas d'une personne physique, qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- Avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le 4 juin est majeur, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.
- Avoir produit, avant ou en même temps que la demande, une résolution désignant la personne autorisée à signer le registre et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne habile à voter à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ c E-2.2).

### 6. ABSENCE DE DEMANDES

Toutes les dispositions du **SECOND** projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

### 7. CONSULTATION DU PROJET

Le **SECOND** projet de règlement numéro 335-2024 peut être consulté au bureau de la municipalité de Mont-Carmel situé au 22, rue de la Fabrique à Mont-Carmel, durant les heures régulières d'ouverture sur le site Internet de la municipalité : <http://www.mont-carmel.ca/avis-publics-reglements-contrats/>

DONNÉ À MONT-CARME, CE 5<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JUIN 2024.

Maryse Lizotte, directrice générale et greffière-trésorière

0331H2024

## Entente prolongée

la Ligue de développement du hockey M18 AAA du Québec (LHM18AAAQ) est fière d'annoncer que son aventure avec la compagnie CCM se poursuivra jusqu'en 2030.

L'entreprise est partenaire d'excellence en tant que fournisseur des équipements des joueurs de la LHM18AAAQ et son logo est lié à la ligue depuis plus de 30 ans. Avec cette entente, CCM aura l'exclusivité sur certaines pièces d'équipement et de vêtements portés par les joueurs

CCM restera d'ailleurs le présentateur

du Challenge CCM, des joueurs offensifs et défensifs de la semaine et des joueurs offensifs et défensifs du mois au sein du circuit. Cette association comprend également une implication financière de CCM, ainsi que d'autres opportunités de visibilité et d'échanges de services avec le Circuit Lévesque.

Source : CCM Hockey



### AVIS PUBLIC

#### AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

**SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 400-2024 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 87-2005 DE LA VILLE DE SAINT-PASCAL AFIN D'AUTORISER L'USAGE « VENTE AU DÉTAIL ET TRANSFORMATION ARTISANALE DE PRODUITS ALIMENTAIRES » DANS LA ZONE CC2.**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

#### 1. Objet du projet.

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal a adopté lors de la séance ordinaire du 3 juin 2024, le second projet de règlement numéro 400-2024 amendement le Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin d'autoriser l'usage « Vente au détail et transformation artisanale de produits alimentaires » dans la zone CC2.

#### 2. Demande de participation à un référendum.

Ce second projet de règlement contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone concernée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

La disposition du second projet de règlement numéro 400-2024 qui peut faire l'objet d'une demande est la suivante :

« **ARTICLE 2 : MODIFICATION DE LA SECTION 4.1 « GRILLE DES USAGES »**

*La section 4.1 « Grille des usages » du Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal est modifiée par le remplacement des lettres A à G par un point à la ligne titrée 22 « Alimentation » de la grille des usages de la zone CC2. »*

Une demande relative à la disposition mentionnée ci-dessus peut provenir des personnes intéressées de la zone concernée soit CC2 ainsi que des zones contiguës à celle-ci, soit CM1, CM9, CM14, CC1, CC3 et RB5.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

#### 3. Conditions de validité d'une demande.

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet, la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la municipalité situé au 465, rue Taché, à Saint-Pascal au plus tard le huitième jour suivant celui de la publication du présent avis, soit le 18 juin 2024;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21. Les demandes peuvent être présentées de façon individuelle ou collective. Chaque signature doit être accompagnée du nom de la personne, de son adresse et d'une mention indiquant à quel titre la personne signe.

#### 4. Conditions pour être une personne intéressée.

Est une personne intéressée :

- 1) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 3 juin 2024 :
  - être domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande;
  - être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec.
- 2) Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est pas frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 3 juin 2024 :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans une zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois;
- 3) Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 3 juin 2024 :
    - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise dans une zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois;
    - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. La procuration doit avoir été produite ou être produite avec la demande.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le 3 juin 2024 est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et qui n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi;
- avoir produit ou produire en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

#### 5. Absence de demandes.

La disposition du second projet de règlement numéro 400-2024 qui n'aura pas fait l'objet d'aucune demande valide pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

#### 6. Consultation du projet.

Le second projet de règlement numéro 400-2024 est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville à l'adresse : <https://villesaintpascal.com/demande-de-participation-a-un-referendum/> ainsi qu'à l'hôtel de ville, sur rendez-vous, au 465, rue Taché, à Saint-Pascal, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h.

#### 7. Description des zones.

La zone concernée par cette modification est la zone CC2, laquelle peut être décrite comme suit :

CC2 : Cette zone est située de part et d'autre de la rue Varin et d'une portion de l'avenue de l'Amitié. Elle est bornée au nord par la rivière Goudron.

L'illustration de la zone concernée et des zones contiguës au plan de zonage peut être consultée à la même adresse Internet que le projet de règlement ainsi qu'au bureau de la municipalité sur rendez-vous.

Donné à Saint-Pascal, ce 5<sup>e</sup> jour de juin 2024.

La greffière,  
Louise St-Pierre, avocate, OMA

## Un top 10 pour Simon Dion-Viens

Simon Dion-Viens était en piste le week-end du 1<sup>er</sup> et 2 juin dernier à l'Autodrome Chaudière, pour la première épreuve de l'année en sol québécois de la série NASCAR Canada. Bien qu'il n'ait pas réussi à monter sur le prestigieux podium, le pilote kamouraskois a tout de même atteint la neuvième position.

### JOSÉ SOUCY

Lors de la première sortie en piste pour les pratiques, sa session fut malencontreusement écourtée en raison de la présence d'huile sur la piste. Dions-Viens n'a ainsi pas pu compléter tous ses tours, et débuta donc les qualifications en 18<sup>e</sup> position sur les 22 voitures en piste. «J'étais toutefois sûr de posséder une bonne voiture pour la séance de qualification, de sorte que j'ai finalement été en mesure d'y inscrire le 13<sup>e</sup> meilleur chrono en vue de la course de 300 tours», a expliqué le coureur.

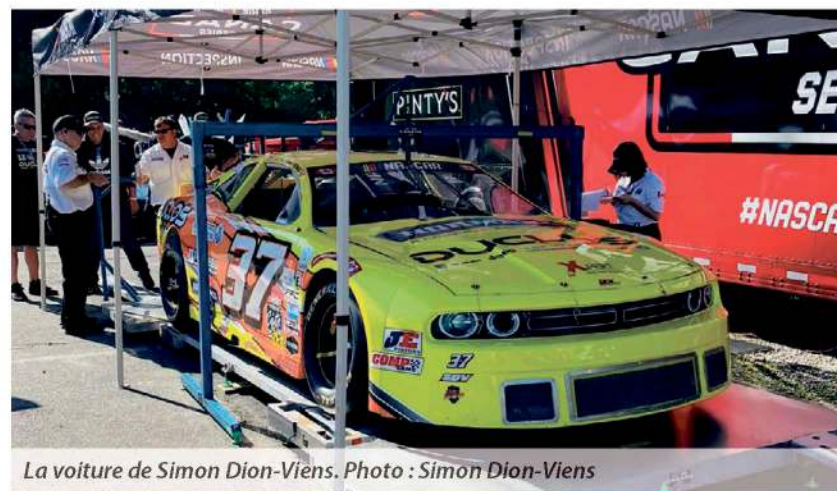
Malgré cette désavantageuse situation, le numéro 37, en se montrant patient,

a réussi à remonter dans le classement. Après un arrêt à son puits au 150<sup>e</sup> tour, il est reparti en milieu de peloton pour atteindre la huitième place. Par contre, dans les derniers tours, après une chaude lutte contre un autre coureur, Simon s'est malheureusement fait dépasser, pour finalement perdre une position au fil d'arrivée.

«Je suis satisfait de mon résultat, et je tiens d'ailleurs à remercier tous mes équipiers et mes partenaires qui me permettent de réaliser ce programme de course dans la plus prestigieuse série de course automobile au Canada. Ce fut pour

moi une journée très motivante qui est très encourageante pour la suite de la saison, car nous avons été en mesure d'être

compétitifs tout en rivalisant avec les plus grosses équipes au pays», a conclu Dion-Viens.



La voiture de Simon Dion-Viens. Photo : Simon Dion-Viens



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE KAMOURASKA  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE  
SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

1135H2424\_2

### AVIS PUBLIC

La Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière requiert des soumissions pour :

#### DÉCOHÉSIONNEMENT ET ASPHALTAGE, CHEMIN HUDON SUR 2,2 KM

Objet du contrat : La Municipalité projette d'effectuer des travaux dans le but de décohesionner et d'asphalter le chemin Hudon sur 2,2 km. Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux avant le 15 octobre 2024.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil. La Municipalité se réserve le droit de retrancher des parties au contrat.

Date d'ouverture des soumissions : le jeudi 27 juin 2024 à 14 h 00

Octroi du contrat : le mardi 2 juillet à 20 h 00

Lieu du dépôt des soumissions :

Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière  
395, chemin des Sables Est  
Sainte-Anne-de-la-Pocatière Québec) G0R 1Z0

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SEAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

Une garantie de soumission de 10 % du prix soumis doit accompagner la soumission.

Isabelle Michaud,  
Directrice générale et greffière-trésorière  
Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière  
Le 30 mai 2024



### AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

#### REPLACEMENT DES VANNES DE CONDUITES D'AÉRATION AUX ÉTANGS 1 ET 2

**Ingénieur :** Bouchard Service-Conseil S.E.N.C.

506, route 289

Saint-Alexandre-de-Kamouraska (Québec) G0L 2G0

La Ville de Saint-Pascal demande des soumissions, par voie d'appel d'offres public, pour des travaux de remplacement des vannes de conduites d'aération aux étangs 1 et 2.

#### DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les soumissionnaires peuvent se procurer une copie des devis et de la formule de soumission par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) accessible à l'adresse Internet suivante [www.seao.ca](http://www.seao.ca) en payant les coûts prévus.

#### CONDITIONS DE SOUMISSION

Seules sont autorisées à soumissionner les personnes, sociétés ou compagnies détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (RLRQ, c. B-1.1) et ayant leur principale place d'affaires au Québec.

Les soumissions doivent être faites sur la formule et le bordereau de soumission fournis avec le devis et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission correspondant à un montant équivalent à dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission incluant les taxes applicables. Cette garantie de soumission doit être sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Saint-Pascal ou sous forme de cautionnement de soumission émis en faveur de la Ville par une compagnie d'assurance autorisée à se porter caution.

#### OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville de Saint-Pascal, au 465, rue Taché, Saint-Pascal, G0L 3Y0, dans des enveloppes cachetées et adressées à l'attention de Me Louise St-Pierre, greffière, jusqu'à 10 h, heure en vigueur localement, le 2 juillet 2024 pour être ouvertes le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite. Les enveloppes devront porter la mention « Remplacement des vannes de conduites d'aération aux étangs 1 et 2 ».

La Ville de Saint-Pascal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. La Ville de Saint-Pascal ne sera passible en outre d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Donné à Saint-Pascal, le 5 juin 2024.

La greffière,  
Louise St-Pierre, avocate, OMA

0344H2424\_2

## AVIS PUBLIC

**Aux personnes habiles à voter de la municipalité pour les informer d'un recours possible auprès de la Commission municipale du Québec afin d'examiner la conformité au plan d'urbanisme du Règlement numéro 399-2024 amendant le Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal dans le but de le rendre conforme au plan d'urbanisme modifié.**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée de ce qui suit :

- Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 juin 2024, le conseil municipal a adopté le Règlement numéro 399-2024 amendant le Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal dans le but de le rendre conforme au plan d'urbanisme modifié.
- L'objet du règlement numéro 399-2024 est de modifier le Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal par le dépôt d'un nouveau plan de zonage comportant l'agrandissement de la zone CC2 à même la totalité de la zone RB5 afin d'y inclure les lots numéros 3 656 496, 3 656 498, 3 656 618, 3 656 621, 3 657 380 et des parties des lots 3 657 389, 3 656 493 et 6 324 341 du cadastre du Québec, le tout en conformité avec le nouveau plan d'affectation des sols déposé par le biais du Règlement numéro 398-2024 visant à modifier le Règlement numéro 85-2005 adoptant le plan d'urbanisme.
- Toute personne habile à voter du territoire de la municipalité peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du règlement numéro 399-2024 au plan d'urbanisme.
- Cette demande doit être transmise à la Commission dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.
- Si la Commission reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la municipalité, celle-ci doit donner son avis sur la conformité du règlement au plan d'urbanisme dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu pour demander à la Commission son avis sur la conformité du règlement numéro 399-2024 au plan.
- Le règlement numéro 399-2024 est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville à l'adresse Web <https://villesaintpascal.com/consultation-publique/> ainsi qu'à l'hôtel de ville, sur rendez-vous, au 465, rue Taché, Saint-Pascal, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h.

**Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit de faire une demande à la Commission municipale du Québec.**

Est une personne habile à voter :

- Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 3 juin 2024 :
  - être domiciliée sur le territoire de la municipalité;
  - être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec.
- Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui n'est pas frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 3 juin 2024 :
  - être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
- Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 3 juin 2024 :
  - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois;
  - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. La procuration doit avoir été produite ou être produite avec la demande.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le 3 juin 2024 est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi;
- avoir produit ou produire en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne habile à voter à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Donné à Saint-Pascal, ce 5<sup>e</sup> jour de juin 2024.

La greffière,  
Louise St-Pierre, avocate, OMA

034H12424\_4

## FABRIQUE

## Saint-Onésime-d'Ixworth

**SOUPER BBQ.** Le Conseil de fabrique de Saint-Onésime vous invite à un souper BBQ de la Fête des Pères en formule «pour emporter» ou «manger sur place». Date : le samedi 15 juin 2024 de 17h à 18h30. Lieu : la salle Les Générations. Contactez vos marguilliers pour obtenir vos billets au coût de 20 \$ : Jean Bernier et Monique Caron (418-856-3518) ; Noël Chrétien (418-856-2891) ; Benoît Pilotto (418-856-3559). La date limite de réservation est le 9 juin 2024.

LE CERCLE DES FERMIERES  
ET LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS

## Saint-Pacôme

**ATELIER.** Le Cercle des Fermières de Saint-Pacôme et le Club des 50 ans de Saint-Pacôme vous invitent à venir assister à un atelier animé par le Cabinet de services financiers ARISTO. Thèmes : L'assurance frais funéraires et l'assurance cancer. Venez en jaser autour d'un café le mercredi 12 juin 2024 de 14h à 16h, au centre municipal, 27 rue St-Louis à Saint-Pacôme. Une inscription est suggérée : appelez le 418-852-2356 poste 201.



## LES ALCOOLIQUES ANONYMES

## Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, [www.aa.org](http://www.aa.org).

## LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

## NARCOTIQUES ANONYMES

## -La Pocatière

**Groupe Revivre.** Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,

## -Rivière-du-Loup

**Groupe Courage.** Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

UNITÉ DOMRÉMY &  
CLUB DES 50 ANS ET PLUS

## Saint-Pascal

**FÊTE DES PÈRES.** Unité Domrémy et le Club des 50 ans et plus de Saint-Pascal, vous invitent à un souper (méchoui) dansant avec la musique de Jean Paul et Sylvie. Date : le dimanche 16 juin 2024 à 16h. Lieu : salle municipale de Kamouraska. Prix : \$25. Pour information et réservation : Gisèle Chamberland (418-492-3626) ou Nicole Despatis (418-308-0563). Bienvenue à tous.

AVIS PUBLIC  
RÈGLEMENT NUMÉRO 401-2024  
AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal :

QUE le conseil municipal a adopté le 13 mai 2024, le Règlement numéro 401-2024 décrétant un emprunt de 2 048 000 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024;

QUE ledit règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 22 mai 2024;

QU'UNE copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Donné à Saint-Pascal, ce 3<sup>e</sup> jour de juin 2024.

La greffière,  
Louise St-Pierre, avocate, OMA

034H12424\_3

AVIS PUBLIC  
DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Me Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal sera saisi lors de la séance ordinaire du **mardi 2 juillet 2024, à 20 h**, de la demande de dérogation mineure suivante :

## Nature et effets :

La demande vise à permettre l'agrandissement d'un garage privé isolé d'une superficie de 105,35 mètres carrés au lieu des 100 mètres carrés maximum autorisés au Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal pour les terrains ayant une superficie de plus de 1 500 mètres carrés.

Dans le cas où le conseil municipal décide d'accepter cette demande de dérogation mineure, cette dernière ainsi approuvée sera réputée conforme au règlement.

## Identification du site concerné : 139, route 230 Ouest

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-Pascal, ce 5<sup>e</sup> jour de juin 2024.

La greffière,  
Louise St-Pierre, avocate, OMA

034H12424\_3



# Nos 2025 sont arrivés!



LE  
**CR-V** 2025

Photo à titre indicatif.  
Modèle américain présenté.

LOCATION À PARTIR DE  
**3,49%**  
JUSQU'À 24 MOIS

LE  
**PILOT** 2024

BONI DE  
**2 000\$**

Photo à titre indicatif.

**ONYVA**  
AVEC HONDA

LOUEZ LE VÔTRE DÈS MAINTENANT AUPRÈS DE VOTRE CONCESSIONNAIRE | [HONDAQUEBEC.CA](https://www.hondaquebec.ca)

\* Voir les détails chez

**Rivière-du-Loup**  
**Honda**

240, rue Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup 418 862-6631



MICHAEL GAUTHIER  
Propriétaire  
418 860-9919



PIERRE CARRIER  
Conseiller certifié  
418 867-3769



JÉRÔME ST-LOUIS  
Conseiller certifié  
418 566-9814



OLIVIER OUELLET  
Conseiller certifié  
418 551-5579



GUY DESROSIERS  
Conseiller certifié  
418 714-0752



VALÉRIE CHOUINARD  
Directrice des  
services financier



[www.rivieredulouphonda.com](https://www.rivieredulouphonda.com)